

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

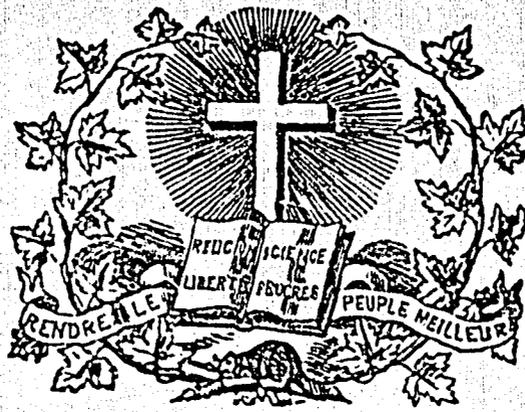
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XI.

Montréal (Province de Québec), Août 1867.

No. 8

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE: Lally Tolendal, par Théophile H. Barrau. (A continuer).—Pédagogie: Intuition des nombres et calcul de tête, (suite).—AVIS OFFICIELS:—Nominations: Commissaires d'école.—Érections de municipalités, etc.—Diplômes octroyés par les Ecoles Normales.—Ecole Normale Jacques-Cartier.—Ecole Normale Laval.—Ecole Normale McGill.—Diplômes octroyés par les Bureaux d'Examinateurs.—Avis aux Commissaires et aux Syndics d'école.—PARTIE EDITORIALE: Le Collège Masson.—Examens et Distributions de Prix.—Distribution de prix à l'Ecole Normale Jacques-Cartier.—Distribution de prix à l'Ecole Normale Laval.—Bulletin des publications et des réimpressions les plus récentes: Canada.—Petite Revue Mensuelle.—ANNEXES: Œuvres de Champin, par M. Pabbé Lavitère.

LITTÉRATURE.

Lally-Tolendal.

(Suite.)

Le billet était conçu en ces termes :

“ Jugé, condamné, innocent, je déclare que Trophime-Gérard de Lally Tolendal, élevé au collège, sous le nom d'Arthur, est mon fils légitime. Comme l'iniquité monstrueuse sous laquelle je succombe m'a seule empêché de faire connaître son état en France, j'espère que ce billet, joint à mon contrat de mariage et à mon codicille qu'il aura un jour, le prouvera décidément, et qu'il n'y aura pas deux victimes. La crainte de le perdre m'empêche de parler aujourd'hui. Je lui recommande ma mémoire, et je meurs sans reproche (1). ”

“ LALLY. ”

“ Sa mémoire, s'écrie Arthur en fondant en larmes, oh non, non, il ne mourra pas. Oh ! dites-moi, mon ami, dites-moi qu'il ne mourra pas. Courons, allons parler à ses juges; allons implorer le roi; si le roi savait que son vieux général a un enfant; non, il ne voudrait pas nous frapper tous deux du même coup..... Le roi sauvera mon père..... Je ne pourrai, dites-vous, arriver jusqu'à lui; eh bien! M. de Choiseuil, qui lui enlève, par la main du bourreau ses serviteurs les plus fidèles, me fera écraser par les chevaux de ses gardes..... Ce second exploit sera digne du premier. ”

Et il s'élançait hors de l'appartement, M. Dorval l'arrête, le ramène.

“ Calme toi, malheureux enfant: cet imprudent élat ne sauverait pas ton père, et t'ôterait peut-être pour jamais tout espoir

de le venger. Le roi est circonvenu par les ennemis de ton père; les juges (chose horrible) sont allés eux-mêmes le supplier de faire taire sa clémence. Ce matin, tandis qu'il traversait la grande galerie, une sœur de mademoiselle de Dillon, madame de Desse, s'est précipitée à ses pieds; le roi s'est enfui dans ses appartements pour ne pas l'entendre. On l'a relevée mourante; le ministre a emmené le roi à Choisy, et ne permet à personne de l'approcher. Arthur, il n'est plus d'espoir..... Et quand nous entendrons sonner cinq heures... ”

— Ah! Dieu! s'écrie Arthur; et je suis encore ici! et vous me retenez! Cruel! m'enviez vous la consolation de connaître un père que je n'aurai vu que sur son échafaud?..... Mais, qu'ai je dit! Ah! pardonnez-moi, je vous en conjure: laissez-moi sortir, que je le voie; qu'au milieu des cris de ses bourreaux il entende la voix de son fils. Ah! le peuple va s'émeouvoir à ma voix et sauver la victime..... Tous ces sentiments d'amour filial, que je conservais depuis dix ans dans mon cœur, éclatent à la fois dans ce moment terrible. Je me sens une énergie qui ébranlerait les murs de la prison, qui renverserait l'échafaud. ”

En ce moment, la pendule allait marquer quatre heures.

“ Adieu, je pars. ”

— “ Ah! tu n'iras pas seul, s'écrie M. Dorval; j'ai prévu ton dessein, et j'y applaudis. Tu remplis ton devoir, je vais faire le mien. Marchons..... ”

Le maître et l'élève s'élancent ensemble vers le lieu fatal, où une foule immense s'était déjà précipitée avant eux.

Cependant M. de Lally y était arrivé depuis quelque temps. Aucune humiliation ne lui avait été épargnée par la rage de ses ennemis. On lui avait tout refusé, même un verre d'eau. On avait fermé sa bouche avec un baillon, on l'avait jeté sur une ignoble charrrette; et enfin, on avait avancé l'heure de son supplice, soit parce qu'on était impatient d'en jouir, soit parce qu'on soupçonnait l'existence d'Arthur, et que l'on craignait que cet enfant, en s'élançant sur l'échafaud de son père, n'excitât la pitié des spectateurs.

On hâta donc les préparatifs du supplice; mais le comte de Lally..... Ah! sa pensée était bien loin, de ce théâtre de mort! elle était dans le collège où son fils jouait peut-être, ignorant sa destinée. Car privé de toute communication, le général ne savait pas si mademoiselle de Dillon avait fait avorter Arthur.

“ Et je ne le connais pas, disait-il en lui-même, (car ses lèvres enchaînées ne pouvaient parler), et peut-être, ô horreur! est-il mêlé à ces spectateurs féroces, impatients de voir couler un sang qui est la source du sien. ”

(1). C'est le texte du billet du comte de Lally; je n'y ai ajouté qu'un nom propre, nécessaire à la clarté du récit.

Puis il se rassurait, en songeant qu'il lui était impossible de sortir de son collège. Il espérait ensuite qu'il était enfin instruit de son nom et de son malheur.

« Oui, se disait-il encore, dans cet instant fatal, mademoiselle de Dillon n'a pu lui laisser ignorer son sort. Il s'indigne, il frémit sans doute. Oh ! qu'on le retienne, qu'on l'enchaîne, qu'on l'empêche de se précipiter vers cet affreux spectacle ! Si pourtant..... s'il venait..... Ah ! mon âme s'élançait au-devant de lui ; qu'il vienne, il le doit..... Ce spectacle sera affreux pour lui, sans doute ; mais le fils du comte de Lally ne doit-il pas se familiariser avec le malheur ! Qu'il vienne puiser, dans ces terribles émotions, le courage de venger un jour ma mémoire. Qu'il recueille le cri que, du haut de mon échafaud, je vais jeter dans son cœur : ce cri ! qu'il le répète aux pieds du trône, qu'il le fasse retentir dans toute la France..... Il n'arrive pas..... O Arthur ! ô mon fils ! la nature ne te dit-elle donc rien ? N'entendrais-tu point ta voix ; ne pourrais-tu, dans tes traits, voir encore une fois ta mère !... Si toutes les douceurs de la tendresse paternelle m'ont été refusées ; si depuis six ans je vis entouré d'ennemis, de géoliers, d'assassins ! ô que du moins je puisse être père un instant avant de mourir ; que mon dernier regard rencontre le premier regard de mon fils !..... »

Telles étaient ses pensées.

Quand on lui ôta cet affreux bâillon, quand on lui fit signe de se préparer au trépas, il crut entendre un bruit confus qui lui donna quelque espoir !

« Monsieur, dit-il à son confesseur, si l'on pouvait m'accorder un moment : un jeune homme va venir, peut-être ; un enfant..... que je voudrais voir, que je voudrais bénir..... Non ? l'on me le refuse ! Eh bien ! que la volonté de Dieu s'accomplisse, me voilà prêt..... »

Cependant M. Dorval et Arthur accouraient rapidement vers le lieu fatal. Arthur volait, son ami pouvait à peine le suivre. Bientôt la foule les a séparés. Arthur est seul, il s'élançait, il s'écriait : « Je suis son fils... C'est mon père qu'ils vont tuer. Ah ! laissez-moi arriver jusqu'à lui. »

On gémit, on s'écarte, on n'ose lui dire l'affreuse vérité.

L'officier qui commande les troupes s'avance ; il veut s'opposer au passage de l'enfant ; il le repousse avec douceur, et les grenadiers, les yeux pleins de larmes, forment une haie entre Arthur et l'échafaud.

« Oh ! ne m'arrêtez pas, votre pitié est barbare ; pourquoi me repousser de l'échafaud ? N'y a-t-on pas fait placer autrefois deux enfants pour les arroser du sang de leur père ? Ce qu'on avait inventé pour eux comme un supplice atroce, me le refusera-t-on quand je l'implore comme un bienfait ? M. de Choiseuil sera-t-il plus cruel que Louis XI ? Je veux me coucher sous l'échafaud, je veux recevoir tout le sang dans mon sein, je veux qu'il ne reste pas dans ce lieu infâme une seule goutte de ce sang sacré ;..... mon père m'attend... il m'appelle... laissez-moi passer, ou tuez-moi. »

— « Malheureux jeune homme, dit le commandant, le ciel vous épargne un spectacle que vous n'auriez pu voir sans mourir. On craignait que le roi ne fût grâce, la haine des ennemis de votre père a avancé l'heure du supplice, tout est fini. »

A ces mots, Arthur pousse un cri terrible, l'officier se détourne, pour cacher son émotion, les grenadiers ouvrent leurs rangs, le jeune homme, en chancelant, avance.

O quel spectacle ! Il voit... Non, il ne voit rien, qu'un ruisseau de sang au pied de l'échafaud. Il se précipite, il se jette sur ce sang ; il le baise ; il y colle ses lèvres frémissantes, qui déjà ne peuvent plus articuler le nom de son père : il reste évanoui, si glacé, si sanglant, qu'on eût dit que la hache avait frappé deux victimes.

M. Dorval accourt ; il relève le malheureux enfant et l'emmène dans une voiture ; il lui prodigue les soins les plus tendres. L'enfant se réveille de ce sommeil de mort ; il se voit tout couvert de sang, et se plaint avec amertume que ce sang ne soit pas le sien.

Toute la nuit, il ne cessa de gémir ; il ne pouvait prononcer

que ces mots : mon père !... mon père !... Quand il voyait M. Dorval, il retrouvait un instant des larmes qui le soulageaient un peu, puis il se rejetait sur son lit en sanglotant. La nuit entière s'écoula dans cette cruelle agonie qui, au lieu d'abattre ses forces, semblait à chaque instant les exalter.

Le lendemain matin, M. Dorval l'avait appelé auprès de lui. Il lui expliquait le triste mystère qui, jusqu'à ce jour, avait enveloppé sa destinée ; les circonstances d'un mariage qu'on avait du tenir caché, parce que la fureur des ennemis de sa famille aurait trouvé les moyens de le rompre ; les dangers qui auraient menacé Arthur, si son existence eût été connue, et que n'aurait pu conjurer son père, d'abord retenu dans l'Inde, et ensuite plongé dans les cachots.

Arthur écoutait ces détails en pleurant, lorsque la porte s'ouvrit, et un exempt parut, suivi de quelques soldats.

« Monsieur, dit-il à M. Dorval, en lui présentant un papier, lisez cet ordre du roi. Il vous prescrit de remettre entre mes mains un de vos élèves, qui est connu sous le nom d'Arthur, et qui se dit fils du comte de Lally. »

— « Juste ciel ! s'écria M. Dorval en pâlisant, et que veut-on faire de lui ? »

— « Je dois le conduire dans une prison. »

Cet ordre était signé Choiseuil. Le ministre n'avait pas perdu de temps ; il avait reconnu et frappé sa victime.

Arthur alors cessa de pleurer ; il ne voulut pas donner aux ennemis de son père le spectacle de sa douleur. Ce n'était plus un enfant ; il y avait dans son maintien, dans son regard, dans son langage, quelque chose de sublime qui commandait le respect.

Comme M. Dorval manifestait son indignation.

« Quoi ! mon ami, dit Arthur, cet ordre vous étonne ! Ceux qui ont condamné un général de soixante-sept ans sans vouloir l'entendre, après avoir usé ses forces par une longue captivité ; ceux qui ont admis contre lui le témoignage de ses palefreniers, et qui n'ont pas voulu écouter celui des Crillon et des Montmorency ; ceux qui lui ont refusé à boire au moment du supplice, et qui l'ont traîné baillonné à l'échafaud, ceux-là vont traiter le fils comme ils ont traité le père. Ils craignent un enfant, et ils ont raison de le craindre, car il n'y a pas d'âge pour la vengeance. »

Puis, s'adressant à l'officier :

« Ah ! monsieur, dites-le bien à ceux qui vous envoient, il faudra qu'il soit bien profond le cachot où ils vont me plonger, il faudra qu'il soit bien serré le bâillon qu'ils vont mettre sur ma bouche, pour que le roi et la France n'entendent pas ma voix. S'ils me tuent, mon sang criera, et ce sang soulèvera tous ceux qui en France ont encore quelques sentiments d'honneur. »

— « Calmez-vous, monsieur, dit l'officier vivement ému, j'exécute des ordres que j'ai reçus ; à regret. Comptez sur tous les égards dus à votre âge et à votre malheur. »

Alors ; Arthur s'adressant à M. Dorval :

« Adieu ! vous qui avez été pour moi un père, un ami, un maître ; recevez le respect de votre élève : en vous quittant hélas ! il ne peut rien vous offrir de plus, pas même son cœur, que désormais une autre pensée doit seule remplir. Je croyais avoir épuisé tous les genres de douleur ; et cependant, en m'arrachant de vos bras, en quittant cet asile, où vous m'avez élevé avec tant de douceur, j'éprouve un nouveau supplice, aussi déchirant que s'il était le premier. Pardonnez-moi les peines que mon éducation a dû vous causer, et pressez-moi encore une fois sur ce cœur qui a formé le mien..... Mais j'ose vous demander davantage. Dans ce moment solennel, où m'attend un cachot, et la mort peut-être, tenez-moi encore une fois lieu de père ; soyez pour moi ce qu'eût été celui qui n'est plus : ô mon ami ! ô mon père ! bénissez votre fils. »

Et se jetant aux genoux de M. Dorval, il attendit sa bénédiction avec une ferveur pieuse.

Alors sur le visage de cet homme de bien rayonna la majesté de la puissance paternelle, reflet de celle de Dieu. Il serra contre son cœur l'enfant qui embrassait ses genoux, et s'inclinant doucement vers lui, de sorte que ses cheveux blancs flottaient sur la

blonde chevelure d'Arthur, et que l'enfant sentit une larme brûlante tomber sur son front :

— « Oui, celui qui vient de mourir, te parle par ma voix. Arthur, je te bénis pour le martyre, si tu dois succomber ; et si tu dois triompher, je te bénis pour la victoire. Va, fils pieux et intrépide, va rendre l'honneur à ton père, puisque tu ne peux lui rendre la vie. La piété filiale te fera orateur ; Dieu mettra des éclairs dans tes yeux et des foudres dans ta voix ; et les bourreaux de ton père viendront un jour se prosterner sur sa tombe. »

— « Maintenant, monsieur, dit Arthur à l'officier, puis-je faire mes adieux à mes camarades ? »

Sur un signe d'approbation, il s'élança dans la cour, il embrassa ses amis les plus chers, il serre la main aux autres :

— « Adieu, leur dit-il, adieu, sans doute pour jamais. Ah ! soyez toujours de bons fils, ne gâtez pas votre bonheur, vous qui pouvez en jouir. Vivez pour vos pères, moi je vais mourir pour le mien. »

NOTE HISTORIQUE.

Quelques minutes après l'enlèvement d'Arthur, M. Dorval était chez mademoiselle de Dillon.

Trois jours après, mademoiselle de Dillon avait enfin obtenu une audience du Louis XV.

Le roi apprit avec indignation qu'on avait abusé de son nom pour opprimer un enfant.

— « Quels que soient les crimes de son père, dit-il, cet enfant n'est pas coupable. »

— « Les crimes, s'écria mademoiselle de Dillon, Ah ! sire, permettez-moi de vous dire enfin ce que jusqu'à ce jour on n'a pas voulu vous laisser entendre. »

Et elle justifia M. de Lally avec tant de chaleur, que le roi fut vivement ému. Il commença à croire que son premier ministre et sa cour du parlement avaient été, ou bien égarés ou bien coupables. Il signa un ordre pour qu'Arthur fut, sur-le-champ, remis en liberté, et pour qu'on lui assurât ce qui restait de la fortune de son père. En remettant cet ordre à mademoiselle de Dillon, il avait les larmes aux yeux, et il ajouta ces paroles remarquables.

« Je veux avoir soin de cet enfant. »

Au moment où mademoiselle de Dillon allait sortir du cabinet du roi, M. de Choiseul y entra. Voici les paroles qui furent échangées entre ces trois personnages :

— Ah ! monsieur le duc, dit Louis XV d'un air grave et triste, vous avez abusé ma religion touchant le procès du malheureux Lally.

— N'en croyez rien, sire ; c'est maintenant qu'on vient de l'abuser par un échafaudage de beaux sentiments.

— Cet échafaudage, répondit mademoiselle de Dillon, serait dans tous les cas moins pesant sur ma conscience que ne l'est sur celle de certaines personnes l'échafaud où ils ont fait monter un innocent.

— Mademoiselle, la prévention vous a troublé l'esprit.

— Je désire, monsieur, que le remords ne trouble pas davantage votre sommeil.

Elle sortit.

— « Monsieur, dit Louis XV, ce ne sera pas sur moi que tombera le sang répandu. »

Puis il se retira dans l'intérieur de ses appartements.

Arthur vit donc tomber ses fers. Mademoiselle de Dillon, M. de Crillon et de Montmorency lui prodiguèrent tous les soins de la plus généreuse amitié : il ne s'occupa plus que de deux pensées, sa douleur et ses études, ou plutôt il n'en avait qu'une ; car, dans ses études, il ne se proposait qu'un seul but, celui de venger son père. Pour se rendre capable de réhabiliter sa mémoire, il voulut unir toutes les connaissances du juriconsulte à tous les talents de l'orateur.

Il y parvint ; et quand arriva l'âge où il put légalement recourir à la vengeance des lois, il supplia Louis XVI de lui permettre d'attaquer l'arrêt sous lequel avait succombé son père. Le monarque y consentit : il ne se doutait pas qu'un jour viendrait où lui aussi aurait besoin d'être défendu par l'éloquence, et où le jeune comte de Lally renouvellerait, pour sauver la vie de son roi, les efforts qu'il allait tenter pour rétablir l'honneur de son père.

« Toute la France, dit un auteur contemporain, partagea l'intérêt de cet cause, et accompagnait les pas du jeune comte de Lally avec des vœux et des applaudissements ; elle l'a, pour ainsi dire, porté dans ses bras. Dans ses discours, il a déployé l'éloquence de l'âme, qui est le premier talent de l'orateur. Son style est plein de noblesse et d'énergie. Personne n'a porté plus loin cet art qu'on admire dans Cicéron, de donner aux preuves une force progressive, de faire naître une grande attente et de la remplir, de diviser ses moyens avec méthode, pour les plus sensibles, et de les réunir ensuite pour en former une masse accablante ; de joindre à une logique qui brille comme la lumière, un pathétique qui embrase comme un incendie ; et, ce qui est plus rare que tout le reste, et ne pouvait peut-être se rencontrer que dans une pareille cause, de contenir, jusqu'à un certain point, cette juste indignation, qu'il n'est pas toujours permis aux malheureux d'exhaler sans ménagement, mais qu'il sait contenir de façon à la faire passer toute entière dans l'âme des lecteurs ; à faire entendre tout ce qu'il ne dit pas, à faire sentir tout ce qu'il n'ose pas exprimer, à faire deviner le secret de l'infortune et des larmes, et à laisser dans tous les cœurs l'impression profonde qu'il semble cacher dans le sien. »

Enfin, le jeune orateur, ayant attaqué par tous les moyens possibles l'arrêt rendu contre son père, obtint un entier succès. Après trente-deux séances, le roi, en son conseil, à l'unanimité de soixante et douze magistrats, brisa ce monument d'iniquité, et, rétablissant ainsi l'honneur du vieux général, lui rendit après sa mort un bien qu'il avait toujours préféré à la vie.

H. BARRAU.

Intuition des Nombres et Calcul de Tête.

IX

PREMIÈRES NOTIONS DES SCIENCES NATURELLES.

(Suite.)

L'étude du règne minéral ne commencera qu'après celle du règne végétal, car l'enfant s'intéresse moins encore aux minéraux qu'aux plantes. Un moment viendra cependant où, dans cette nouvelle branche de l'histoire naturelle, il trouvera à la fois une utile instruction et de véritables jouissances, surtout si on l'encourage à former une collection.

La recherche et la réunion des éléments d'une collection causent un singulier plaisir aux enfants, c'est celui de la découverte, de la conquête, de la propriété ; elles excitent leur activité, et leur font prendre un intérêt très vif à des objets qui par eux-mêmes seraient peu propres à attirer leurs regards.

Lors donc qu'ils auront commencé à recueillir des minéraux, ils mettront un grand zèle à en découvrir de nouveaux, et ils suivront avec plaisir les explications que vous voudrez leur donner. Le goût de ce genre d'exploration augmentera pour eux le charme de la promenade, surtout dans les contrées qui laissent voir à nu çà et là la partie solide de l'écorce du globe ; mais le pays le plus pauvre sous ce rapport leur offrira encore quelque ressource ; ils collectionneront au besoin dans le gravier de la route, dans les chantiers des tailleurs de pierre et jusque dans les débris des murailles.

Pour de jeunes enfants, de la minéralogie consiste à apprendre le nom de chaque pierre qu'ils rencontrent et à observer ses qualités sensibles ; ainsi, par exemple, on leur fera ramasser des morceaux de quartz, et on leur apprendra à les connaître intuitivement entre tous les autres minéraux ; en même temps on leur fera observer les qualités du quartz ; les différences dans la couleur et dans le degré de transparence des échantillons qu'ils auront sous les yeux amèneront à sentir la variabilité de ces caractères et la nécessité d'en trouver d'autres plus permanents ; alors on fera voir aux enfants que le quartz rayé le verre, qu'il fait feu au briquet, qu'il ne fait pas effervescence avec le vinaigre, etc. ; puis on essayera les mêmes épreuves sur un morceau de

calcaire ou de schiste argileux, et ainsi l'on préparera l'enfant à la connaissance des véritables caractères scientifiques des minéraux.

La classification des êtres organisés repose sur la permanence de l'espèce, dont les caractères distinctifs se transmettent par la génération, puis sur la subordination de ces caractères, considérés comme indices d'une vie organique plus ou moins parfaite, selon que les diverses fonctions en sont plus ou moins localisées dans des organes spéciaux. Il n'existe rien de semblable pour le règne inorganique, et c'est pourquoi la minéralogie manque d'une classification naturelle; la composition chimique d'une part, de l'autre, les qualités physiques et spécialement les formes de cristallisation, voilà les caractères qu'on est obligé de combiner, assez arbitrairement, pour classer les minéraux. Mais la géologie, en nous apprenant le mode de la formation et l'âge relatif de chacun d'eux, nous permet de les considérer dans leurs rapports avec l'histoire de notre globe, et nous fournit un élément nouveau et important pour leur classification. Ainsi, c'est de ces rapports avec la géologie que la minéralogie tire son plus grand intérêt scientifique.

Mais la géologie a été jusqu'à présent réservée aux études supérieures; bientôt, nous aurons à montrer qu'il en peut être autrement, que l'histoire de la terre doit servir de base à l'étude de la géographie physique, et qu'enfin votre élève pourra classer ses minéraux de manière à en former une collection géologique.

Il aura donc acquis déjà un grand nombre de notions intuitives et expérimentales sur le règne inorganique, lorsque ses connaissances en physique et en chimie lui permettront d'étudier ce sujet sous un point de vue plus complètement scientifique.

Les cours réguliers de physique et de chimie ne conviennent point à la première enfance: leur partie expérimentale exige souvent des appareils compliqués et n'est pas toujours sans danger; leur partie théorique consiste en formules, calculs, en lois générales, dans lesquels l'abstraction joue un rôle; c'est pourquoi nous ne pouvons les faire entrer dans l'enseignement élémentaire.

Cependant, il est un grand nombre de notions qui se rattachent à ces sciences et qui chaque jour sont nécessaires à l'intelligence et à la direction de notre vie pratique. Nous ne pourrions pas attendre l'adolescence pour les faire connaître à nos élèves, nous ne pouvons pas surtout les laisser ignorer pour toujours à ceux qui commenceront à gagner leur pain dès qu'ils auront achevé le cours des études élémentaires. Il existe une physique et une chimie de l'enfance, une physique et une chimie des études primaires, qui ne ressemblent point à celles de nos traités et de nos cours, alors même qu'on les appelle élémentaires.

Les notions de physique et de chimie qu'on voudra enseigner à des enfants de neuf à douze ans ne présenteront pas un ensemble complet; elles seront choisies parmi celles qui peuvent se démontrer par des expériences à leur portée, parmi celles que souvent ils auront l'occasion d'appliquer. Nous essayerons de faire connaître, en peu de mots la marche de cet enseignement.

Un cours de physique débute ordinairement par l'examen des propriétés générales des corps; une pareille marche serait peu propre à donner aux enfants le goût de cette science. En effet, ce ne sont pas les propriétés communes de tous les corps qui nous frappent et qui nous intéressent, qui excitent notre attention et notre curiosité, mais bien plutôt celles qui n'appartiennent qu'à certaines substances ou qui ne se manifestent que dans certaines circonstances données. Ainsi, par exemple, lorsqu'on explique à un enfant l'impenétrabilité ou l'inertie de la matière, on ne lui apprend aucun fait qu'il ne sache, mais seulement les mots, à l'aide desquels on désigne la notion abstraite qui généralise ce qu'il sait déjà; il pourrait croire que la physique est une affaire de mots, si l'on n'avait soin de citer, à l'appui de chacune de ces vérités, des exemples qui seuls donnent quelque intérêt à ce sujet. Si, au contraire, on occupe l'enfant des effets de la chaleur ou des phénomènes atmosphériques, alors, son intérêt est bientôt excité, il voit partout des expériences à faire, partout d'utiles applications des lois découvertes; il comprend ce qu'est la physique, il l'aime, il y réussit.

Nous croyons donc, qu'en général, l'étude de la physique doit commencer pour l'enfant par l'observation et l'explication des phénomènes qui, d'eux-mêmes, en quelque sorte, se présentent à son attention et excitent son intérêt et sa curiosité. Il ne s'agira point encore de calculs et de systèmes, mais uniquement de faits et d'expériences; et ce seront les enfants eux-mêmes qui seront amenés à faire ces expériences et à découvrir ces faits. Votre enseignement commencera donc par être tout expérimental, et les enfants en seront les opérateurs ordinaires.

Nous ne demandons point pour ces enfants un cabinet de physique; c'est dire assez, combien l'enseignement que nous leur destinons doit être restreint; mais nous croyons qu'il n'en sera pas moins profitable pour eux. Les instituteurs qui savent se passer d'instruments sont ceux qui réussissent le mieux dans leur enseignement; obligés de modifier les expériences connues ou d'en inventer de nouvelles pour pouvoir y employer les divers ustensiles qui tombent sous leurs mains, ils associent facilement leurs élèves à l'intérêt de ce travail d'invention; d'ailleurs, ils sont mieux compris par les enfants, ils font sur leur esprit une impression plus juste et plus durable, lorsqu'ils savent faire parler la nature directement en quelque sorte, et sans le secours de ces appareils compliqués, qui donnent souvent aux expériences un air d'escamotage, et cachent ainsi aux enfants, sous un mécanisme artificiel, les forces de la nature qui devraient leur être exposées à découvert.

La marche ordinaire d'un cours de chimie ne convient point, non plus, aux leçons élémentaires que nous demandons. Commencer par l'énumération des corps simples et par l'étude des propriétés physiques de chacun d'eux, pour passer ensuite à leurs divers composés, c'est partir de l'inconnu; car la plupart des corps simples, ceux surtout qui jouent le rôle le plus actif dans la nature, ne s'y trouvent jamais isolés et ne nous sont connus que par les progrès mêmes de la science; ainsi, à l'exception du soufre, du charbon et de quelques métaux, l'enfant ne peut voir et étudier lui-même aucun corps qui ne soit composé. Lors donc qu'on commence par lui indiquer les corps simples, leur énumération n'a aucun intérêt pour lui, parce qu'elle ne rappelle aucune idée dans son esprit; en vain lui montrerait-on ces différents corps, renfermés dans des fioles, on ne peut pas lui expliquer comment on les a obtenus, ce n'est pour lui qu'une cinquantaine de noms à retenir, et ils sont bientôt brouillés dans sa tête.

Mais si vous rétablissez l'ordre naturel, en faisant partir l'enfant de ce qu'il connaît, c'est-à-dire des corps composés, pour lui faire découvrir leurs éléments comme les chimistes les ont découverts, alors la science est tout autre pour lui, et elle se présente à ses recherches avec l'immense intérêt qu'elle offre à tous ceux qui la cultivent.

La marche que nous nous proposons n'est autre chose que celle par laquelle l'esprit humain a créé la chimie; en l'adoptant pour un premier enseignement, nous ne faisons donc que nous conformer à une loi de l'organisme que nous avons déjà reconnue. Mais, dirait-on, l'esprit humain a passé par un grand nombre d'erreurs avant d'arriver à la vérité; faudra-t-il donc consacrer le temps de nos élèves à l'étude des rêveries de l'alchimie avant de leur faire connaître la véritable science? Et les années de leur jeunesse suffiront-elles, si l'on adopte, en toutes choses, une marche aussi longue?

Non, certes, nous ne demandons pas qu'on fasse faire à l'enfant tous les faux pas, tous les détours qui ont retardé la marche de nos connaissances; mais dans ce que nous appelons maintenant de vieilles erreurs, il y avait des phases par lesquelles la science devait nécessairement passer pour arriver à sa forme actuelle, il y avait des vérités en quelque sorte enroulées, et que nous n'avons eu qu'à dépouiller de leurs langes pour en jouir. Rien ne fait mieux comprendre la science que son histoire même. Ne craignez donc pas de parler à vos élèves du phlogistique, c'est le meilleur moyen de les intéresser à la découverte de l'oxygène et de leur faire connaître ce gaz assez bien, pour que jamais ils ne le confondent avec aucun autre.

Cet ordre génétique, que nous recommandons en toute chose

pour la première instruction des enfants, peut d'autant mieux être adopté dans ces leçons élémentaires de chimie, que celles-ci n'ont point encore pour but de leur faire parcourir toute la science, mais seulement de leur en donner quelques notions choisies parmi celles qui peuvent le mieux les intéresser et leur être utiles. Vous n'avez donc point à appliquer cet ordre à la science entière, mais seulement à quelques faits, à quelques expériences, à quelques théories spéciales que vous pouvez choisir en vue du mode de procéder que vous avez adopté.

Ainsi, autant que vous le pourrez, vous commencerez par faire décomposer à vos élèves des corps qui leur soient connus; les décompositions qui se font à l'aide de la chaleur seulement sont celles qui conviendront le mieux à ces premières expériences, car l'enfant ne comprendrait point encore l'effet des réactifs. C'est par ces décompositions que vous chercherez à faire parvenir votre élève à quelques-uns des corps simples que la nature ne nous offre que dans leurs combinaisons; le moindre résultat obtenu par cette voie suffira pour lui donner le goût et l'intelligence de la chimie, et pour lui faire surmonter ensuite toutes les difficultés que cette science présente aux commençants.

(A continuer.)

AVIS OFFICIELS.



NOMINATIONS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur, le 15 juillet 1867, nommer M. Hon. Pierre Joseph Olivier Chauveau, Membre du Conseil Exécutif, Secrétaire et Régistrateur de la Province de Québec à la position de Ministre de l'Instruction Publique pour la dite Province.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec faire la nomination suivante :

L'Hon. Pierre Joseph Olivier Chauveau, Membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec, en remplacement de Son Excellence, Sir Narcisse Fortinat Belleau, chevalier, qui a résigné.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, nommer Henry Hopper Miles, L. L. D., Secrétaire du Bureau de l'Éducation et Secrétaire-Archiviste du Conseil de l'Instruction Publique.

COMMISSAIRES D'ÉCOLE.

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général par Ordre en Conseil en date du 29 juin nommer Commissaires d'École :

Comté de Gaspé.—Charidorine : MM. Magloire Coulombe et François Coulombe.

Comté de Beauce.—Aylmer : M. Barthélémy Roy.

ÉRÉCTIONS DE MUNICIPALITÉS, ETC.

Il a plu à Son Excellence, le Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, par un Ordre en Conseil en date du 23 juillet dernier :

1o. Annexer à la municipalité de St. Narcisse, comté de Champlain cette partie de la municipalité de Ste. Geneviève, qui y a été annexée pour les fins religieuses et civiles;

2o. Eriger en municipalité scolaire le poste connu sous le nom de "Rivière Ste. Marguerite," dans le comté de Saguenay;

3o. Diviser la municipalité de Wickham, dans le comté de Drummond, en deux parties, pour les fins scolaires, tel qu'elle l'a été par le Statut 29 et 30 Victoria, chap. 62, pour les autres fins civiles;

4o. Diviser la municipalité de St. Gilles, dans le comté de Lotbinière, en deux parties, et eriger en municipalité scolaire le territoire ci-après décrit, contenant les concessions Jericho Est et Jericho Ouest, généralement appelé "Petit St. Thomas," St. Noël, Alexandrie, Fiddler Green Sud-Est et Fiddler Green Nord-Ouest, et une partie des terres incultes non concédées. Lequel terrain est borné au Nord-Ouest par la concession Gallée, au Sud-Est par la Rivière Le Bras, au Nord-Est, partie par la Seigneurie Lauzon, et partie par la Seigneurie St. Etienne, au Sud par la concession Belsnat, divisée par une grande ligne, au Sud-Ouest par la pro-

fondeur de la concession Nord-Est de la Rivière Beauvillage sous le nom de St. Gilles, No. 2;

5o. Eriger en municipalité scolaire la paroisse de Ste. Flore, dans le comté de Champlain, bornée comme suit : vers le Sud par la Rivière St. Maurice, vers le Nord par la Chaîne des Lacs auxquels se terminent les rangs A B C D E F, dans la Seigneurie du Cap de la Magdeleine, vers le Sud-Ouest par une ligne qui sépare le Township de Shawinigan de la dite Seigneurie du Cap de la Magdeleine, et vers le Nord-Ouest par la Rivière St. Maurice;

6o. Retrancher de la municipalité de St. Apollinaire, dans le comté de Lotbinière, cette partie de territoire qui en a été détachée pour être annexée à la municipalité de St. Agapit du dit comté;

7o. Eriger en municipalité scolaire sous le nom de "Ste. Angèle de Mercé," toute cette partie de Territoire du comté de Rimouski, bornée par le Nord aux terres du 5e rang des concessions Lejage et Thivierge dans la municipalité de Ste. Flavie, et par le Sud, par les terres non arpentées de la Couronne, par le Nord-Est, partie par la ligne passant entre les lots Nos. 6 et 7 au Nord de la Rivière Métis, appartenant à J. Bte. Gagnon et au Rév. M. Duguay dans la dite municipalité de Ste. Flavie et à la ligne entre les lots 27 et 28 au Sud de la Rivière Métis, appartenant aux nommés J. Bte. Poitras et Edouard Bélanger dans la municipalité de St. Octave de Métis; de là, suivant le cordon au bout des lots, actuellement divisés le long de la Rivière Métis sur le côté Nord-Est de cette Rivière, et dont la position des dits lots est N, E, G, O, et suivant encore dans la dite municipalité une ligne correspondante à celle entre les lots No. 19, rang D et B, premier rang du Canton Cabot, et partie comprenant les rangs 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 du Canton Cabot et les lots Nos. 35 à 98 sur le côté Sud-Ouest du chemin Kempt et les lots 35 à 91 sur le côté Nord-Est du dit chemin, par le Sud-Ouest, partie à la ligne entre les lots 7 et 8 du sixième rang de la dite Seigneurie Lejage et Thivierge, dans la dite municipalité de Ste. Flavie, depuis le cordon entre les cinquième et sixième rangs en montant jusqu'à la Rivière Neigette, partie à la ligne entre les lots 34 et 35 du dit sixième rang, sur le côté Sud de la dite Rivière Neigette, la dite ligne allant Sud-Est, devant être prolongée et suivie jusqu'au cordon extérieur de la dite Seigneurie, partie enfin à la ligne centrale du Canton Florian tirée entre les lots 33 et 34 des rangs 3, 4, 5 et 6 du dit Canton.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES ÉCOLES NORMALES.

SESSION 1866-67.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

École académique.—M. Raymond Savignac.

École modèle.—MM. Léon Charbonneau, Octave Pelletier, Pierre Gagnon, Prosper Marcoux, Napoléon Boire, Onézime Gauthier, Eusèbe Desormaux, Léandre Verrier, Alexis Fréchette, Edouard Croteau et Henri Tétrault.

École élémentaire.—MM. Philibert Demers, Aimé Lafèche, Cléophas Leblanc et Fernand Violetti.

ÉCOLE NORMALE LAVAL.

École modèle.—MM. Thomas Duchesne, Célestine Giroux, Joseph Maltais, Edouard Savard, Evagre Côté; Mlles Elise Gosselin, Léonille Bernard, Henriette Côté, Florétine Côté, Marie-Anne Richard, Eugénie Létourneau, Ernestine Deschênes, Lucile Baril, El'odore Boulet, Angéline Lebel.

École élémentaire.—MM. André Miller, Charles Trudel, Charles Chartré, J. B. Boulet, Georges Vien, Jules Pôliquin; Mlles Sara Lachance, Joséphine Boutin, Caroline Langlois, Joséphine Langlois, Henriette Bergeron, Elmiro Duperré, Julie Fortier, Euphémie Ouellet, Camille Reney, Marie Chouinard, M. Anne Bélanger, Philomène Côté, Margaret Temp'e, Justine Pinze, Emma Turcot, Antoinette Laliberté, M. Vitaline Mailhot, Phylla Picard, Virginie Bouffard, Sédulie Ratté, Adéline Lefebvre, et Emélie Chabot.

ÉCOLE NORMALE M'GILL.

Académies.—MM. John Spratt Archibold, B.A., James Carmichael, B.A., William Fowler, B.A.; Mlles Letitia Barlow, Jane Alice Swallow et Sarah Cairns.

École modèle.—M. John Lynch; Mlles Cordelia Jane Young, Mary Ross, Jane Fraser, Selina Frances Sloan, Helen Henry, Janet Mary Powell, Agnes Cairns, Lucy Ann Lawless, Margaret Ritchie, Harriet Newel Jiggins, Elizabeth Strickland, Marion Lucy Warren, Jemima Thomson, Elizabeth Henry et Mary Ann Morrill.

École élémentaire.—Mlles Margaret M. Bothwell, Jane Elizabeth Hutchison, Corinna S. Whinfield, Maria C. Smart, Mary Ann Griffin, Margaret J. Wilson, Anna L. Shepstone, Charlotte Shepstone, Marion Brownlow, Emma J. Trigg, Annie P. Brownlee, Laurena Carmichael, Jessie McKay, Margaret J. Kinlock, Rosa Christina Faulkner, Catherine Anderson, Mary E. Swallow, Charlotte Pelton, Elizabeth E. Taylor, Elizabeth Wheeler, Elizabeth Donaldson, Mary Ann Rey et Fanny Lapham, et M. Elson J. Rexford.

DIPLOMES OCTROYES PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Marteleine Barrey, Marie Éléonore Bayard, Alphonsine Bergeron, Exilée Boucher, Philomène Bourque, Marcelline Briën Desrochers, Hermine Adéline Brodeur, Marie Louise Brunette, Adèle Chabot, Julie Chagnon, Céline Charbonneau, Elmire Cartier, Joséphine Valérie Coullée, Marie Couturier, Zoé Danjou, Alex Daoust, Sophie Eugénie Defond, Célaire Dubé, Vitaline Dupras, Elisabeth Emma Dupuis, Elmire Fortin, Mme S. Généreux née Desanges Lavoie, Vitaline Guibault, Marie Martine Hébert, Eulalie Laberge, Joséphine Laferrrière, Azilda Lalanne, Odéline Lalonde, Clémence Ledue, Malvina Lemieux, Emma Leriche, Sophronie Massé, Hélène Eugénie Rosalie Morin, Mme Veuve L. Nadeau, née Adélaïde Noisoux, Rosalie Pepin, Ovide Exulma Ardwillda Pepin, Adéline Perrault, Agnès Perrier, Hermeline Renaud, Adéline Richer, Marguerite Riendeau, Elisabeth Robert, Marie Arzèle Roy, Domitilde Tessier, Julie Henriette Théberge, Odile Trahan, Joséphine Trudeau.

Première classe F. et A.—Mlles Elmire Lafavre, Octavie Marsan dit Lapière.

Première classe A.—Mlle Margaret McDonald.

Deuxième classe F.—M. David Hémond; Mlles Alphonsine Blanchard, Hermine Boudriaf, Domitilde Chartier, Laure Filiatrault, Edwidge Gagnon, Marie Parent, Julie Adélaïde Roussin, Martine Soucheveau.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—M. Aquila Duplessis; Mlles Philomène Allard, Marie Odile Barry, Valérie Adéline Beauchamp, Marie Emma Beaudin, Philomène Brault, Virginie Brault, Emélie Bruneau, Célaire Charroux, Marie Lucie Chatel, Edwidge Clément, Victoire Comeau, Elizabeth Connell, Emélie Côté, Elmira David, Céline Délima Desroches, Caroline Desrosiers, Poméla Duplessis, Virginie Ethier, Rose de Lima Falardeau, Elmire Fournier, Alphonsine Fournier, Anne Louise Gagnon, Emélie Gagnon, Euphémie Gareau, Julie Girard, Caroline Joyal, Marie Edélie Kertson, Georgina Lauzière, Adéline Lecavalier, Marie Marguerite Legault, Emélie Lefebvre, Mme Lehoulier, veuve André, (née Aurélie Duparé) Herménégilde Lepage, Elizabeth Maillé ou Mayé, Marie Ezilda Marquette, Marie Céline Meunier, Marguerite Emélie Murphy, Caroline Payette, Mathilde Richer, Marie Ezilda Roberge, Aurélie St. Germain, Esther Cordélie Trudeau, Marie Vincelette, Martine Vermet et Henriette Marie Lukin.

Première classe F. et A.—Mlle Mary Catherine Walsh.

Première classe A.—M. Patrick Leech; Mlles Mary McGee et Mary Wright.

Deuxième classe F.—M. Louis Fremault, Noël Ambroise Géline Lacombe, Patrick Leech, Alphonse Pelletier; Mlles M. Philomène Barrette, Azilda Beaudry, Marie Octavie Beauregard (Jarret), Aurélie Bélanger, Marie Joseph Bibeau, Virginie Brault, Azilda Brodeur, Anna Brunet, Rachel Branchaud, Virginie Charpentier, Marie Adélaïde Côté, Mme Alexandre Duchaine, (née Edwidge Quintal), Octave Dorothee Dufresne, Zoé Dumoulin, Marie Louise Duguay, Léa Gariepy, Alphonsine Gladu, Léonide Joyal, Julie Euphrosine Emélie Labelle, Marie Mélanie Marcoux, Léontine Talham, Hermeline Tremblay, Eugénie Varin, Philomène Vegiard dit Labonté.

Deuxième classe F. et A.—Mlle Julianna Carrey.

Deuxième classe A.—Mlles Elizabeth Connell, Caroline Joyal et Georgina Lauzière.

F. X. VALADE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE MONTRÉAL.

Ecole modèle, 1ère classe A.—M. I. William John Crothers.

Deuxième classe A.—M. Morgan Lane et Mlle Jane Ross.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—M. George H. Macdonell et Wm. Smith; Mlles Elizabeth Connolly, Lizzie Pollica et Sarah Elizabeth Stocks.

Deuxième classe A.—Mlles Elizabeth Blaik, Luzena M. Dairs, Louisa Ann Douglas et Mary J. Waterson.

Août 1867.

T. A. GIBSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS CATHOLIQUE DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 1ère classe F. et 2ème classe A.—Mlle. Clarisse Adélaïde Zénaïde Noël.

Première classe F.—Mlles M. Marino Chalfoux et M. Sophie Démerise Ringuet.

Deuxième classe F.—Mlles M. Antoinette Joséphine Bernier, M. Delphine Philomène Fournier, M. Virginie Fournier, M. Malvina Glesson, Joséphine Arthémise Gosselin, M. Delvina Gosselin, M. Elizabeth Jobin, M. Rose de Lima Lavoie, M. Alvine Legros, M. Eugénie Mercier et M. Arcelino Perrault.

Aout 1867.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlles M. Elise Arcand, M. Diane

Bazin, et M. Archange Vitaline Bouffard, Ecole Élémentaire, 2ème classe A.—Mlles Alvine LaRue et Sedolie Ratté.

Juin 1867.

N. LACASSE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE GASPÉ.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—M. James Phelan.

Août 1867.

PHILIP VIBERT, JR.,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE QUÉBEC.

Ecole élémentaire, 2ème classe A.—Mlle Susan Graham.

Juin 1867.

D. WILKIE,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BEAUCÉ.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Céline Rhéanne, Philomène Charpentier, Marie Lessard, Marie Rodrigue, Delphine Hamel, Virginie Letourneux, Céline Mathieu, Marie Louise Breton et Henriette Breton.

Deuxième classe F.—Mlles Sara Laundry et Marie Bolduc.

Juin 1867.

J. T. P. PROULA,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE BMOUSKI.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Elizabeth Parent et Marie Truchon.

Première classe A.—Mlle Mary Leton.

Deuxième classe F.—Mlle Emma Dutremble et Gracieuse Guay.

Août 1867.

P. G. DUMAS,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE PONTIAC.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlle Lois D. Thomson.

Deuxième classe A.—Mlles Annie Tucker, Mary Ann Grier et Annie Strutt.

Août 1867.

OVIDE LEBLANC,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE CHARLEVOIX ET SAGUENAY.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlles Héloïse Bready et Virginie Lépine.

Première classe A.—Mlle Catherine Dorah Gorran.

Deuxième classe F.—Mlles Héloïse Aly, Emilie Grégoire et Azilda Richard.

Août 1867.

F. A. BRIEN,
Secrétaire.

MÊME BUREAU.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Priscille Laforcet.

Première classe F. et A.—Mlle Clarisse Tremblay.

Août 1867.

C. BOIVIN,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE SHEERBROOKE.

Académie, 2ème classe A.—M. Charles W. Bastable.

Ecole élémentaire, 2ème classe F.—Mlle Marin L. Dubois.

Deuxième classe A.—Mlles Helen M. Caswell, Mary Varney et Ann Jane Young.

Août 1867.

S. A. HEND,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS DE STANSTEAD.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Helen LeBaron, Lucy A. Thomas, Francina A. Wadleigh, Lucy A. Reed.

Deuxième classe A.—Mlles Rosetta M. Kinney, Mathilda Waite, Emma E. Cushing, Alice G. Talbot, Emma Demers, Marietta Bacon, Agnes Slater et M. Eugene O. Clarke.

Mai 1867.

Ecole élémentaire, 1ère classe A.—Mlles Philena Cutter, Jane Holthorn, Maria Ball, Cornelia A. Webster et Ada E. Perkins.

Août 1867.

C. A. RICHARDSON,
Secrétaire.

BUREAU DES EXAMINATEURS PROTESTANT DE BEDFORD.

Ecole élémentaire, 1ère classe F.—Mlle Marie Lassonde.
 Première classe A.—M. Charles A. Nutting; Mlles. Mary E. Flanders et Elen H. White-mb.
 Deuxième classe A.—M. Phylly Babcock; Mlles Elizabeth M. Codd, Mary Jane Crothers, Susan F. Gilman, Elizabeth Hill, Maria B. Newton, Ada J. Oliver, Elizabeth A. Levett et Therese A. Woodbury.
 Août 1867.

Wm. Gibson,
 Secrétaire.

AVIS AUX COMMISSAIRES ET AUX SYNDICS D'ÉCOLE.

MM. les Commissaires et Syndics d'école voudront bien se rappeler qu'ils sont tenus de transmettre à ce département les noms des personnes élues par les contribuables, soit dans le mois de juillet soit dans tout autre temps. Ces renseignements sont indispensables, et la subvention sera retenue aux municipalités qui négligeront de les fournir.

On doit aussi se rappeler que les noms de baptême doivent être donnés au long, et que l'on doit écrire aussi lisiblement que possible, afin d'éviter toute erreur.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

MONTRÉAL (PROVINCE DE QUÉBEC) AOÛT 1867.

Le Collège Masson.

Cette institution, fondée en 1847, par Messire A. Théberge, alors Curé de Terrebonne et si puissamment protégée et soutenue par Madame Masson, épouse de feu l'Hon. J. Masson vient de subir des changements importants dans son système d'enseignement. Un cours commercial régulier doit remplacer, au commencement de cette année scolaire le cours classique qui y a été suivi depuis l'établissement de cette maison d'éducation. Nous croyons devoir, en partie, au Révd. M. J. B. Primeau l'initiative de cette transformation et nous l'en félicitons sincèrement.

Le collège Masson a un passé honorable; il compte dans la société, et au premier rang, des hommes éminents qui s'y sont formés, dont il a dirigé les premiers pas dans la vie active. S'il change aujourd'hui ses conditions d'existence, ce n'est pas que les ressources lui manquent, ce n'est pas qu'on lui refuse une large part d'estime et d'encouragement. Non, car les Révds. MM. Théberge et Pelletier, ces deux grandes âmes, ces deux brillants talents n'ont jamais manqué de dignes successeurs, de nobles émules dans l'accomplissement de leur œuvre de bien. Non, le collège Masson pouvait continuer sa tâche première, avec succès pour lui, avec avantage pour le pays.

D'où vient alors que l'on abandonne une aussi fructueuse mission?

Les hommes distingués qui sont chargés de la direction de l'institution vont répondre à cette question par quelques lignes éloquentes tracées en tête du prospectus du nouveau Cours Commercial. Élevés, par état, au-dessus de nos délirantes agitations sociales, n'étant entraînés par aucune force impérieuse vers tel ou tel cours d'idées, debouts sur le port pendant que nous sommes ballottés par les flots, ils peuvent d'un œil plus sûr nous indiquer la meilleure route à suivre et nous signaler les écueils.

Ils ont fait du bien jusqu'ici, ils sont en mesure d'en faire encore dans leur même sphère d'action, mais ils comptent rendre à la société de plus éminents services en donnant à leurs travaux une nouvelle direction. Le mouvement qui s'opère part d'un zèle éclairé, de cœurs généreux, d'esprits pénétrants qui ont sondé nos plaies sociales et qui s'occupent de les cicatriser, tout en mettant hardiment la main à la roue du progrès, mais du vrai progrès, du progrès moralisé qui partout côtoie les sentiers de l'honneur et de la vertu. Mais citons ces quelques lignes dont nous parlions plus haut. La pensée que nous voulons développer y rayonne à travers un style limpide comme une perle dans un cristal:

“ En élevant, à l'aide de fortes études spéciales, les classes

industrielles et commerciales à la hauteur du rang et de l'influence qu'elles ont le droit et l'obligation de revendiquer, on peut espérer que cette heureuse fondation arrêtera ce déplorable courant qui entraîne presque tous nos jeunes gens instruits vers les professions libérales. Si le Collège Masson réussit à créer dans le cœur des jeunes Canadiens des aspirations nouvelles plus réalisables que celles éprouvées par notre jeunesse des collèges classiques, l'encombrement des professions—plaie sociale et présage de grandes souffrances physiques et morales—fera place à un classement plus normal et plus fécond. Dès lors, l'histoire du commerce, de l'industrie et des arts enregistrera un nouveau grand progrès; les professions libérales, délivrées de la déconsidération et du mépris qu'entraîne toujours une concurrence sans frein, recouvreront leur antique respectabilité; les différentes classes de la société, recevant mieux l'éducation qui leur est propre, s'harmoniseront davantage, et le peuple canadien saluera encore une ère de triomphe, de paix et de bonheur. Voilà ce qui démontre l'opportunité, l'actualité de la fondation d'un grand cours commercial.

“ L'importance de la haute éducation commerciale ressort suffisamment des considérations suivantes: 1o elle doit toujours être donnée à la majeure partie de la jeunesse d'un pays; 2o elle est la vraie base, l'unique sauvegarde et la principale garantie de notre avenir, de notre bonheur matériel; 3o elle ouvre les carrières les plus lucratives, par conséquent celles où ne devraient pénétrer que les âmes et les caractères fortement trempés par de bonnes études spéciales; 4o bon gré mal gré, à tort ou justement, l'élite de notre société canadienne, notre aristocratie, sera encore recrutée parmi les hommes qui n'auront reçu que cette seule éducation.”

La durée du Cours Commercial sera de cinq ans, mais “ un jeune homme selon le degré de ses connaissances préliminaires, l'état de sa fortune et aussi le nombre de ses années, peut en un, deux ou trois ans, s'en rendre maître au point de s'assurer pour l'avenir de bonnes et honorables positions de vie.”

Voici le programme du cours régulier de cinq ans:

1ère SECTION DU COURS COMMERCIAL.

1ère et 2ème année.—Classes de Grammaire.

MATIÈRES:

1. Lecture simple, accentuée et déclamée;
2. Étude égale et approfondie des éléments et de la syntaxe des grammaires française et anglaise;
3. Arithmétique dans toutes ses parties et Calcul mental;
4. Écritures diverses;
5. Lecture des manuscrits;
6. Rudiments de la Tenue des livres;
7. Abrégé d'Histoire universelle.

2ème SECTION DU COURS COMMERCIAL.

3ème année.—Classe d'affaires.

N. B.—Cette classe forme à elle seule un cours complet, et peut toujours être suivie avant ou sans les autres.

MATIÈRES:

1. Tenue des livres dans toutes ses ramifications les plus simples comme les plus compliquées;
2. Arithmétique commerciale;
3. Correspondance commerciale;
4. Calligraphie;
5. Traité de Droit commercial;
6. Télégraphie;
7. Banquerie—(Echange, Escompte, Douane, Commissions);
8. Assurances;
9. Sténographie;
10. Histoire du Canada (imposée aux seuls élèves qui suivent le cours en entier).

3^{ème} ET DERNIÈRE SECTION DU COURS
COMMERCIAL.4^{ème} année.—*Classe des Lettres.*

MATIÈRES :

1. Belles-Lettres—Rhétorique ;
2. Histoire contemporaine ;
3. Géographie commerciale et historique ;
4. Histoire naturelle ;
5. Horticulture (fleurs, arbres, abeilles) ;
6. Architecture ;
7. Traité d'Economie domestique et politique.

5^{ème} année.—*Classe des Sciences.*

MATIÈRES :

1. Cours de Philosophie morale ;
2. Cours de Droit civil ;
3. Etude de la Constitution civile et politique de la Paisance du Canada ;
4. Physique expérimentale ;
5. Chimie appliquée ;
6. Géométrie pratique.

ARTS LIBÉRAUX :

Dessin académique et linéaire ;
Musique vocale et instrumentale.

Une haute intelligence, une profonde connaissance des besoins de notre société ont présidé à la dictée de ce programme. Il y a là de quoi faire un commerçant émérite et ce qui vaut mieux, un homme éminemment pratique, un homme qui pourrait remplir les plus hautes positions sociales, sans tâtonnements, sans apprentissage. On y place l'élève sur le plus haut pallier de l'édifice social et il n'a pour ainsi dire qu'à marcher pour présider aux destinées de son pays. Il a tout ce qu'il lui faut pour en faire un homme utile. S'il lui manque le lustre classique qu'il ne s'en plaigne pas trop, en voyant autour de lui tant de ces brillantes destinées accrochées aux épines de la route.

Nous empruntons au programme, les conditions suivantes de ce Cours Commercial :

Le prix de la pension et de l'enseignement est invariablement payable d'avance (par quartier).

Pension et Instruction.....	\$100 00
Demi-Pension.....	20 00
Classes des externes.....	10 00
Couchette en fer—lit avec garniture.....	6 00
Blanchissage.....	6 00
Usage des volumes de la bibliothèque.....	0 50

BRANCHES FACULTATIVES.

Musique (piano).....	20 00
Dessin académique et linéaire.....	6 00
Télégraphie.....	6 00
Sténographie.....	4 00

En sus des prix ci-dessus mentionnés pour la pension et l'enseignement, les élèves ne venant passer ici que quelques mois, pour suivre la classe spéciale d'affaires, ont à payer \$20.00 s'ils sont pensionnaires ou demi-pensionnaires.

Les élèves pourront s'abonner au médecin s'ils le désirent. Prix : \$1.50.

Il est loisible aux parents de fournir la couchette, le lit et ses accessoires. Le blanchissage peut aussi se faire en dehors de la maison, si on le préfère.

Le Collège tient toujours, pour la plus grande commodité, toutes les fournitures de classes dont les élèves ont besoin.

On appelle demi-pensionnaires ceux des élèves qui, tout en

suivant le règlement des pensionnaires, prennent leurs repas hors du Collège. Les parents désirant faire entrer leurs enfants comme demi-pensionnaires ne peuvent s'adresser qu'aux maisons de la ville approuvées par les Directeurs.

Il n'y a que les parents de la ville de Terrebonne qui peuvent envoyer leurs enfants au Collège comme externes.

COSTUME.

Dorénavant, le costume des élèves du Collège devra consister en un habit, à taille ordinaire de drap noir (tel que ceux que l'on porte assez communément dans le monde), avec collet de velours noir et casquette militaire (portée généralement par les élèves des collèges).

Examens et distributions de Prix.

Nous voyons avec bonheur que l'Université Laval grandit chaque année, par ses œuvres, dans l'estime de nos compatriotes. Le choix si heureux de ses directeurs et professeurs ne contribue pas peu à étendre son influence et sa renommée. Elle va devenir bientôt une véritable pépinière d'hommes éminents. Les élèves qu'elle a formés, jusqu'ici, gagnent du terrain dans l'opinion publique ; bientôt, on les verra tous, placés à la tête des professions diverses qu'ils pratiquent. Elle sera une des grandes causes de la régénération des professions en en rendant le succès plus difficile, en décourageant les médiocrités qui y pullulent.

Depuis le dernier annuaire, le titre de docteur en médecine a été conféré à MM. L. Conrad Gill, David Louis Larose et L. F. Eugène Rousseau, 6 élèves ont été *Licenciés* en médecine et 21 ont obtenu le grade de *Bacheliers*, 22 élèves ont suivi le cours de la faculté de droit, 24 ceux de la faculté de médecine et 5 le cours de la faculté des arts. Le nombre des élèves qui n'ont pas pris l'inscription est :

étudiants en droit,	24
“ en médecine,	27
“ en pharmacie,	8

A côté de l'Université, le *Petit Séminaire* poursuit sa noble carrière semée d'œuvres si brillantes. Le plus grand éloge qu'on puisse en faire c'est de dire qu'il est resté en tous points digne de son glorieux passé. La distribution des prix y a eu lieu le 8 juillet au milieu d'un grand concours d'hommes éminents de toutes les classes de la société qui tous ont manifesté beaucoup de satisfaction. Les directeurs méritent la reconnaissance publique et la plus vive admiration pour leurs travaux et les succès qui les couronnent.

C'était le 9 du même mois de juillet qu'avait lieu la distribution des prix, au collège de Ste. Anne Lapocatière, sous la présidence du Révd. Messire André Pelletier, Supérieur de la maison. L'Hon. M. Chapais se trouvait parmi l'assistance. Trois discours furent prononcés, l'un par M. Tetu, sur *L'éloquence sacrée*, un second par M. Desjardins, sur *la philosophie* et le troisième, par M. Grandin *les adieux*. Ces trois messieurs ont déployé toutes les ressources de talents vifs et brillants. M. Chapais, en adressant la parole aux spectateurs, a prodigué aux jeunes orateurs des éloges bien mérités et pleins d'encouragement pour eux.

Le séminaire de Montréal donnait au public, le 2 juillet dernier une idée de la haute et saine éducation qu'on puise dans cette institution. Les différents discours prononcés et composés par les élèves témoignent du soin que l'on apporte à y développer les talents littéraires et oratoires. Nous avons admiré les justes notions philosophiques exprimées dans le dialogue *sur l'existence de la Providence* dialogue rendu avec art et succès par MM. Bissonnette et Chorrer. M. Horel en nous exposant la mission de la poésie a eu par moments des accents pénétrants et M. Nolan dans sa dissertation sur la littérature a montré la grandeur de l'esprit humain et désigné l'espace incommensurable offert au vol du génie. Nous lui avons applaudi tout cœur.

Ces quatre jeunes messieurs prouvent pour la centième fois au pays, de la part du Séminaire de Montréal, que la sève vigoureuse qui alimente cette vieille institution, loin de diminuer de force devient au contraire de jour en jour plus féconde. Les directeurs de la maison sont obligés, chaque année, de refuser un nombre considérable d'élèves, par défaut d'espace pour les loger. Ils songent à agrandir le bel édifice qu'ils occupent, au pied de la montagne, de manière à répondre aux besoins intellectuels toujours croissants de nos populations. Avec cela, chaque année, le nombre des élèves venus des Etats-Unis y augmente dans une proportion considérable. De fait, il suffit aux étrangers de mettre le pied sur ce site d'où nous apercevons toute notre belle ville à travers le feuillage, comme du fond d'un nid, où l'on admire le pont Victoria, ce géant qui traverse le St. Laurent en vingt quatre pas, d'où, merveille plus touchante encore, car c'est là l'œuvre de Dieu, nous jouissons du spectacle de ce majestueux St. Laurent et de la vallée pittoresque qu'il arrose, pour en être réellement enchanté. Les soleils levants et couchants qui ont tant attiré le génie des peintres ne sauraient être surpris, revêtus de plus de splendeur que du point qu'occupe le séminaire de Montréal, à mi-côte sur le flanc de la montagne. Pas un seul rayon pas un seul reflet n'y est perdu. Ici près, le fleuve dans ses ondes, les arbres de la montagne dans leur rosée, les toits, les clochers et les dômes de la ville, dans leur éclat, au loin la pourpre ou l'azur des neiges qui flottent au-dessus des monts Belœil, Richmond, Boucherville et Ste. Marie les recueillent et les reproduisent de mille façons différentes. Les peintres et les poètes ne sauraient exercer leur génie sur un plus riche panorama. Joignez à cela, cette douceur et cette touchante humilité des directeurs qui laissent voir néanmoins, mais comme malgré eux, d'immenses mérites. Nous disons, malgré eux, car ils considèrent la sublime mission qu'ils accomplissent comme le plus simple des devoirs. Ils se sont donnés à Dieu et n'attendent rien de la terre. Néanmoins il leur vient un doux sourire et leur cœur bat un peu plus fort lorsqu'ils reçoivent des témoignages de reconnaissance. Ils en sont heureux, parce qu'ils comprennent par là que le cœur du peuple canadien est encore honnête et bon.

Mais tout ce que nous venons d'écrire ici au sujet des directeurs du Séminaire peut-être répété, avec non moins d'enthousiasme et de sincérité, au sujet des directeurs de nos principales maisons d'éducation. Les mérites sont communs et égaux. Tous vont les puiser à la même source.

Chez les Jésuites, M. Daniel O'Meara, jeune élève distingué et célébré avec beaucoup de tact et d'éloquence les grandeurs et la puissance de la ville de Rome. Nous voyons avec plaisir cette institution entrer dans une voie de progrès rapides. Il semble que cet ordre dont on a dispersé, un jour, les cendres dans le monde entier, a servi, avant tout à féconder un sol ingrat. Leur beau collège et leur église si vaste, si artistiquement décorée, qui se sont élevés comme par enchantement sous nos yeux, nous donnent une idée des travaux immenses que leur énergie et leur activité leur ont permis d'accomplir, dans le monde entier.

Des Collèges de Ste. Thérèse et de St. Hyacinthe nous avons non moins à dire que du collège de Montréal. Pour ce qui est de l'enseignement, de la direction, du bien être moral et matériel ces deux institutions ne laissent rien à désirer. Joignons leur néanmoins de suite les collèges de Nicolet et de l'Assomption qui ne méritent pas moins d'éloges, pas moins de reconnaissance de la part du pays. Et encore, peut-être, devons nous reconnaître d'abord, que le collège de Nicolet a des titres de gloire plus anciens et plus grands; Le collège de St. Hyacinthe est une branche détachée du tronc de Nicolet. La fête brillante donnée l'année dernière, à Nicolet a pu faire connaître au public, le respect et la considération dont cette maison jouit dans tout le pays.

Au collège de Ste. Thérèse, trois sujets littéraires du choix le plus heureux ont été traités. 1o. *La voix de la nature*, par M. Nolin, 2o. *La voix de l'homme* par M. S. Lauorgan, et 3o. *la voix des cloches*, par M. S. Rouleau. Ces jeunes messieurs, auteurs eux-mêmes de leurs compositions, donnent beaucoup à espé-

rer, tant par leur goût littéraire que par leur déclamation. Quelque soit la carrière qu'ils devront embrasser, nous pouvons les assurer qu'un bel avenir les attend.

Un nombre considérable de prêtres distingués, l'Hon. M. Dumouchel Sénateur, M. Chapleau M. P. P. pour la Province de Québec et une foule d'autres citoyens respectables, assistaient à cette séance qui fut couronnée par une brillante improvisation de M. Chapleau et par des observations du Revd. M. Dagenais, remplies de sel et de raison au sujet du cours suivi dans l'établissement qu'il dirige avec tant d'habileté.

Au collège de St. Hyacinthe, dans un dialogue, marqué au coin d'une vaste et profonde érudition, touché par une plume élégante qui se joue de toutes les entraves et qui aborde sans frémir les questions les plus élevées, MM. D. Dufresne, A. Laberge, C. Huot, C. Langelier, C. Desrosiers et C. Maranda, nous firent passer par les différentes phases de l'état social, au moyen âge, Tous ces jeunes messieurs ont montré dans leur déclamation beaucoup de naturel et une grande connaissance de leur art.

La plume, l'épée et la charrue tels furent les sujets choisis par les élèves formant partie de l'Académie, établie dans le collège de l'Assomption. MM. Tanerède Lamoureux, Emile Dugas et Stanislas Perrault qui avaient accepté, chacun une part de cette tâche ont su s'en acquitter à la satisfaction de tous les spectateurs au nombre desquels se trouvaient, à part un nombreux clergé, les Hons. Ls. Archambault et P. U. Archambault. A l'issue de la séance, le directeur annonça à l'assemblée qu'un cours d'Agriculture pratique allait être ouvert dans cette institution. Nous ne pouvons qu'en féliciter les instigateurs de cette idée et les promoteurs du mouvement. A quelques pages d'ici nous reproduisons de la *Minerve*, un article à ce sujet, qui rencontre toutes nos sympathies.

Au Collège Masson, la distribution des prix a emprunté une solennité inaccoutumée aux changements qui doivent avoir lieu dans l'Institution. Nous avons essayé de faire connaître ces changements dans un autre article de la présente livraison. Le Revd. M. Primeau porte la main sur l'ancienne institution comme sur une relique, avec vénération. Il accomplit une idée conçue par les fondateurs mêmes du collège, et que le temps a murie. De collège classique, il devient collège commercial. Nous croyons sincèrement que c'est là un changement favorable au développement du pays.

Nous ne manquons jamais de suivre avec sollicitude, les progrès de nos communautés religieuses. Dans toutes les parties du Canada, elles ont su cette année, accomplir leur tâche comme par les années passées.

L'Hon. M. Chauveau assistait à Québec, à la distribution des prix de l'Institution des Soeurs de Jésus-Marie. A côté de lui se trouvaient le Revd. M. Cazeau V. G. et l'Hon. M. Cauchon. La séance a été brillante. M. Chauveau félicita les élèves de leur belle tenue en même temps que des connaissances utiles qu'elles avaient su acquérir.

Aux Ursulines, M. le Grand Vicairé Cazeau, présidait la séance, lorsque la Vicomtesse Monk accompagnée de ses demoiselles entrant dans la salle, vint partager cet honneur avec lui. Tout le monde fut enchanté de la grâce avec laquelle la noble Dame remplit sa position de présidente. Pour nous, un sentiment de reconnaissance profonde nous pousse à remercier Son Excellence de cette généreuse démarche. Elle rendait par là hommage à une de nos institutions françaises les mieux enracinées dans ce sol. Nous lui devons pour cela une reconnaissance bien particulière. A cette séance, assistaient aussi, le Consul de France et le Vice-Consul d'Espagne. Devons-nous ajouter, après cela, que la manifestation a été digne en tous points de l'attention de ces éminents spectateurs?

A la congrégation Notre-Dame, le Revd. M. Cazeau V. G. présidait encore la séance. Ce prêtre généreux a suivi pas à pas, cette année, les triomphes de la jeunesse de Québec. Dans cette institution comme partout ailleurs, il a eu lieu d'être satisfait, au plus haut degré de l'avancement des élèves et du développement de l'institution elle-même.

A Montréal, les *Sœurs des Sts. noms de Jésus et de Marie*, les *Sœurs de la Congrégation, à Ville-Marie, au mont Ste. Marie*, à l'Académie St. Denis ont soutenu leur ancienne réputation, comme institutrices émérites en fait de science littéraire, de musique et de dessin.

Le couvent des *Sœurs de Ste. Anne*, à Lachine, tout récemment élevé, paraît, lui aussi, vouloir prendre sa place, au rang de nos premiers institutions en ce genre.

Les académies commerciales, tant de Québec que de Montréal, aussi bien que les écoles des Frères St. Viateur et des Ecoles chrétiennes ne sont pas restées en arrière des institutions plus élevées dont nous venons de parler. Dans leur sphère d'action elles ont su manifester leurs mérites et exercer toute l'influence dont elles sont susceptibles sur le progrès intellectuel du Canada.

Distribution des prix à l'École Normale et à l'École Modèle Jacques-Cartier.

Cette solennité empruntait cette année un caractère de tristesse au deuil récemment éprouvé par la mort de M. Dostaler, l'un des professeurs de l'École Normale Jacques Cartier. Les lauriers obtenus par les élèves semblaient recouverts d'un crêpe.

Le Révd. M. Verreau, l'éminent Principal a fait valoir les vertus et les mérites du regretté défunt qui, après avoir recueilli plus d'une couronne dans cette même institution dont il était l'ornement est allé recevoir la couronne impérissable, les lauriers des élus.

M. Regnaud, le respectable doyen des instituteurs prononça un discours dans lequel l'élégance de la forme le disputait à l'érudition. Il a repassé en peu de mots l'histoire de Jacques Cartier dont l'École porte le nom, puis après avoir donné la définition du mot "École Normale" il a marqué d'une main sûre la voie que doit suivre l'instituteur. Une expérience d'un demi siècle dans l'enseignement ajoutait un grand poids à son éloquence réelle. Nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de reproduire ce discours en entier.

Est venue ensuite la distribution des prix dans l'ordre publié plus bas. C. S. Cherrier, écrivain, C. R., cet honorable citoyen si dévoué aux intérêts de l'éducation prit finalement la parole. Il parla avec science, et surtout avec cette justesse d'esprit qui fait que l'on entraîne l'approbation générale. Il sut détacher de beaux traits de l'histoire romaine et de l'histoire de France, pour les appliquer à notre position avec un à propos saisissant de vérité. Ses observations pratiques sur l'enseignement de l'École Normale, sur l'influence qu'exerce cette institution dans tout le pays ne manqueront pas de profiter aux élèves comme à ceux qui assistaient à la séance. Les quelques notes éparses que nous avons recueillies ne nous permettent pas, à notre grand regret de donner une analyse de ce discours remarquable.

N'ayant pu nous procurer aucun compte rendu des circonstances de la distribution des prix de l'École Normale Laval, nous sommes forcés de nous borner à la publication de la liste des prix décernés en cette occasion.

ÉCOLE NORMALE JACQUES-CARTIER.

TROISIÈME ANNÉE.

1er Prix Raymond Savignac, 2 Honoré Rondeau.

SECONDE ANNÉE.

Excellence—1er Prix Léon Charbonneau, 2 Pierre Gagnon; 1er ex-æquo, Napoléon Boire et Octave Pelletier, 2 Henri Tétrault.

Français—1er pr P. Gagnon, L. Charbonneau; 1er acc N. Boire, 2 O. Pelletier. Composition littéraire—1er pr L. Charbonneau, 2 P. Gagnon; 1er acc N. Boire; 2 Ensébe Désormaux. Versions Anglaises—1er pr P. Gagnon, 2 L. Charbonneau; 1er acc N. Boire, 2 Onézime Gauthier. Thèmes Anglais—1er pr L. Charbonneau, 2 P. Gagnon; 1er acc H. Tétrault. Prononciation Anglaise—1er pr P. Gagnon, 2 L. Charbonneau; 1er acc H. Tétrault, 2 Léandre Verner. Orthographe Anglaise—1er pr P. Gagnon, 2 L. Charbonneau; 1er acc H. Tétrault, 2 Alexis Fréchette. Algèbre—1er pr H. Tétrault, 2 E. Désormaux; 1er acc L. Charbonneau, 2 N. Boire. Géométrie et Trigonométrie—1er pr H. Tétrault, 2 L. Charbonneau; 1er acc A. Fréchette, 2 O. Gauthier. Histoire Générale—1er pr L. Charbonneau, 2 N. Boire; 1er acc P. Gagnon, 2 H. Tétrault. Enseignement et Pédagogie—1er pr L. Charbonneau, 2 O. Gauthier; 1er acc P. Gagnon, 2 Edouard Colonna. Instruction religieuse—1er pr R. Savignac, 2 P. Gagnon; 1er acc H. Rondeau, 2 E. Désormaux. N. B.—M. Pelletier, chargé d'enseigner l'anglais à l'École de l'Évêché n'a pu concourir.

PREMIÈRE ANNÉE.

Excellence—1er pr Philibert Demers, 2 Aimé Lallèche; 1er acc Cléophas Leblanc, 2 Fernand Violetti. Français—1er pr F. Violetti, 2 Ph. Demers; 1er acc G. Leblanc, 2 Edmond Juare. Versions Anglaises—1er pr F. Violetti, 2 A. Lallèche; 1er acc Ph. Demers, 2 Ed. Juare. Thèmes Anglais—1er pr Ph. Demers, 2 A. Lallèche; 1er acc G. Leblanc, 2 F. Violetti. Orthographe Anglaise—1er pr Ph. Demers, 2 E. Juare; 1er acc F. Violetti, 2 A. Lallèche. Prononciation Anglaise—1er pr Ph. Demers, 2 F. Violetti; 1er acc G. Leblanc, 2 ex-æquo, A. Lallèche et Louis Trudeau. Grammaire Anglaise—1er pr Ph. Demers, 2 F. Violetti; 1er acc G. Leblanc, 2 ex-æquo, Ed. Juare et Marcel Ethier. Géographie—1er pr Ph. Demers, 2 F. Violetti; 1er acc G. Leblanc, 2 A. Lallèche. Cartographie—1er pr A. Lallèche, 2 G. Leblanc; 1er acc E. Paquet, 2 Ph. Demers. Arithmétique—1er pr Ph. Demers, 2 E. Paquet; 1er acc A. Lallèche, 2 Henri Boire. Calcul Mental—1er pr Ph. Demers, 2 A. Lallèche; 1er acc E. Paquet, 2 M. Ethier. Enseignement et Pédagogie—1er Ph. Demers, 2 E. Paquet; 1er acc L. Trudeau, 2 M. Ethier. Histoire du Canada—1er pr C. Leblanc, 2 Ph. Demers; 1er acc A. Lallèche, 2 M. Ethier. Histoire Sainte—1er pr F. Violetti, 2 C. Leblanc; 1er acc Ph. Demers, 2 A. Lallèche. Instruction religieuse—1er pr E. Paquet, 2 A. Lallèche; 1er acc F. Violetti, 2 C. Leblanc. Harmonium—pr O. Pelletier. Piano—1er pr Ph. Demers, 2 A. Lallèche; 1er acc Ph. Demers, 2 E. Paquet. Chant—Première Classe: 1er pr Marcoux, 2 L. Verrier; 1er acc O. Gauthier, 2 H. Tétrault. Deuxième Classe: 1er pr A. Lallèche, 2 Ph. Demers; 1er acc C. Leblanc, 2 E. Paquet. Enseignement du chant—1er pr L. Charbonneau, 2 C. Gauthier.

ÉCOLE MODELE JACQUES-CARTIER.

CLASSES FRANÇAISE ET ANGLAISE RÉUNIES.

Bonne conduite—1er prix John McLoughlin, 2 Joseph Dominique Gélase Boudrias, 3 Louis Bélanger; 1er acc John McCann, 2 Paul Blouin, 3 John Mansfield, 4 Joseph Octave Drouin. Assiduité—1er pr ex-æquo Charles Edmond Robin, John Campbell, 2 John McLoughlin, 2 Joseph Dominique Gélase Boudrias; 1er acc Frédéric Senechal, 2 Patrick O'Brien, 3 Paul Blouin, 4 ex-æquo Thomas Cuddihy, James Gordon. Instruction religieuse—troisième classe, 1ère division—1er pr John Campbell, 2 Pierre Joly; 1er acc Alfred Sylvestre, 2 Napoléon Mathieu, 3 Joseph Lauzon. Troisième classe, 2de division—pr John McLoughlin; 1er acc James Kelley, 2 John McCann. Seconde classe—pr Joseph Dominique Gélase Boudrias; 1er acc Gustave Gauthier, 2 Frédéric Senechal. Instruction religieuse—première classe—1er pr James Morris, 2 Charles Edmond Robin; 1er acc Peter Francisco, 2 Maxime Perreault, 3 Hector Racine. Musique vocale—troisième classe—1er pr John Campbell, 2 Joseph Lauzon, 3 Fabien Barbeau; 1er acc Alfred Sylvestre, 2 P. P. Joly, 3 James Kelley, 4 Joseph Dagenais. Seconde classe—pr Joseph Dominique Gélase Boudrias; 1er acc Joseph Gauthier, 2 Pierre Drouin. Troisième classe—1er pr Louis Bélanger, 2 Paul Blouin; 1er acc Arthur Paré, 2 Zotique Thibauden, 3 Ernest Lacaille. Arithmétique pratique—sixième classe—1er pr John Mansfield, 2 John McLoughlin; 1er acc John McCann, 2 Patrice O'Brien, 3 Thomas McLoughlin. Cinquième classe—pr Joseph Dominique Gélase Boudrias; 1er acc Joseph Lauzon, 2 Gustave Gauthier. Arithmétique pratique—quatrième classe—pr Frédéric Senechal; 1er acc John Kelley, 2 Napoléon Meunier. Troisième classe—1er pr Clovis

Perreault, 2 David Bélaïr; 1er ace Guillaume Levy, 2 Cléophas Meunier, 3 exæquo Ernest Lacaille, Alphonse Perreault. Seconde classe—1er pr Paul Blouin, 2 Joseph Bissonnet; 1er ace Frédéric Gadoua, 2 P. H. Hogue, 3 Gustave Laliberté. Première classe—1er pr Zotique Thibaudeau, 2 James Cuddihy; 1er ace Joseph Octave Drouin, 2 Cyrille Drouin, 3 Rodolphe Paré. Calcul mental—sixième classe—1er pr John McCann, 2 Patrice Cuddihy; 1er ace John Mansfield, 2 Thomas McLoughlin, 3 John McLoughlin. Troisième classe—pr Joseph Dominique Gélase Boudrias; 1er ace Joseph Lauzon, 2 Alfred Sylvestre. Calcul mental—quatrième classe—pr Frédéric Sénécal; 1er ace Napoléon Meunier, 2 Steven Murphy. Troisième classe—1er pr Clovis Perreault, 2 Guillaume Levy; 1er ace Pierre Drouin, 2 David Bélaïr, 3 exæquo Louis Bélanger, Ernest Lacaille. Seconde classe—1er pr Paul Blouin, 2 Frédéric Gadoua; 1er ace Joseph Bissonnet, 2 Gustave Laliberté, Charles Edmond Robins. Première classe—1er pr James Cuddihy, 2 Zotique Thibaudeau; 1er ace Joseph Octave Drouin, 2 Rodolphe Paré, 3 Joseph Deslauriers. Ecriture—seconde classe—pr Patrice O'Brien; 1er ace Fabien Barbeau, 2 Joseph Morcier. Seconde classe—1er pr James Keiley, 2 John Campbell, 3 John Kelly; 1er ace Arsène Prévost, 2 J. D. G. Boudrias, 3 Steven Murphy, 4 Joseph Pont. Ecriture—première classe—pr Zotique Thibaudeau; 1er ace Charles Lafontaine, 2 Henry Kelley.

CLASSE FRANÇAISE—3ÈME DIVISION.

Lecture et épellation—1er pr Joseph Dominique Gélase Boudrias, 2 Alfred Sylvestre; 1er ace Arsène Prévost, 2 Gustave Gauthier, 3 Pierre Joly. Mémoire—1er pr Joseph Gélase Boudrias, 2 Joseph Gauthier; 1er ace Alfred Sylvestre, 2 P. P. Joly, 3 Arsène Prévost. Langue française—1er pr Joseph Dominique Gélase Boudrias, 2 Alfred Sylvestre; 1er ace John Campbell, 2 Joseph Lauzon, 3 Joseph Gauthier. Dictée française—1er pr exæquo John Campbell, Alfred Sylvestre; 1er ace Napoléon Mathieu, 2 Gustave Gauthier, 3 Fabien Barbeau.

2DE DIVISION—2ÈME PARTIE.

Lecture—1er pr Ernest Lacaille, 2 Guillaume Levy; 1er ace John Mansfield, 2 Joseph Pont, 3 Frédéric Sénécal. Epellation—1er pr Ernest Lacaille, 2 Clovis Perreault; 1er ace Guillaume Levy, 2 Joseph Pont, 3 John McLoughlin. Mémoire—1er pr John McLoughlin, 2 John McCann; 1er ace Ernest Lacaille, 2 Guillaume Levy, 3 Joseph Pont. Langue française—1er pr John McCann, 2 Patrice Cuddihy; 1er ace Ernest Lacaille, 2 John Mansfield, 3 Guillaume Levy.

2DE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—1er pr Paul Blouin, 2 Louis Bélanger; 1er ace Joseph Deslauriers, 2 David Bélaïr, 3 Zotique Thibaudeau. Epellation—1er pr Louis Bélanger, 2 David Bélaïr; 1er ace Paul Blouin, Gustave Laliberté, 3 Joseph Deslauriers. Mémoire—1er pr Paul Blouin, 2 Louis Bélanger; 1er ace David Bélaïr, 2 Patrick O'Brien, 3 Joseph Deslauriers. Langue française—1er pr Louis Bélanger, 2 Paul Blouin; 1er ace Patrick O'Brien, 2 Joseph Deslauriers, 3 Ferdinand Hogue.

1ÈRE DIVISION—2ÈME PARTIE.

Lecture—pr John Kavanagh; 1er ace Joseph Octave Drouin, 2 James Cuddihy. Epellation—pr John Kavanagh; 1er ace James Cuddihy, 2 Joseph Octave Drouin.

1ÈRE DIVISION—1ÈRE PARTIE.

Lecture—1er pr James Gordon, 2 James Morris; 1er ace Cyrille Drouin, 2 Alfred Deslauriers, 3 exæquo Gustave Lenoir, Léandre Lafontaine. Epellation—1er pr Cyrille Drouin, 2 exæquo Gustave Lenoir, Charles Lafontaine; 1er ace James Gordon, 2 Alfred Deslauriers, 3 James Morris.

Prix d'accessits—Joseph Octave Drouin, Alfred Sylvestre, Joseph Lauzon, Gustave Gauthier, Ernest Lacaille, Guillaume Levy, Joseph Deslauriers, Joseph Pont, John Mansfield, Patrice O'Brien.

CLASSE ANGLAISE.

Lecture—première classe: 1er pr E. Handly, 2 Frédéric Gadouas. Epellation—1er pr Gustave Lenoir, 2 Arthur Paré. Traduction—1er pr Alphonse Perreault, 2 Arthur Paré. Lecture—deuxième classe: 1er pr Joseph Favrenn, 2 Paul Blouin. Epellation—1er pr Paul Blouin, 2 A. Cadotte. Traduction—1er pr Zotique Thibaudeau, 2 Octavo Drouin; 1er ace E. Gordon. Lecture—égale à la deuxième classe: 1er pr James Cuddihy, 2 James Gordon. Epellation—1er pr John Kavanagh, Louis Bélanger. Traduction—1er pr Louis Bélanger, 2 William Chouinard, Clovis Perrault. Epellation—2e pr Charles

Robin. Bonne conduite—2e pr Louis Bélanger. Grammaire anglaise et analyse—troisième classe: 1er pr J. D. Gélase Boudrias, 2 Gustave Gauthier, 3 Alfred Gauthier, 4 Arsène Prévost. Géographie—1er pr Alfred Sylvestre, 2 Gustave Gauthier, Arsène Prévost, J. D. Gélase Boudrias. Traduction—1er pr J. D. G. Boudrias, 2 A. Sylvestre, 3 William Levy. Epellation—1er pr Gustave Gauthier, Joseph McLoughlin. Lecture—1er pr John Kelly, 2 Joseph McLoughlin, 3 Stephen Murphy, 4 David Bélaïr. Grammaire anglaise—3e pr Pierre Joly, 4 Frédéric Sénécal. Quatrième classe—John McCann 1er pr d'épellation, dérivation, dictée, grammaire anglaise, géographie, histoire, 2e pr de lecture, tenue des livres, histoire naturelle. Patrick O'Brien 1er pr de lecture, tenue des livres, traduction. Patrick Cuddihy 1er pr d'arithmétique, analyse grammaticale, 2e pr de traduction. Thomas McLoughlin 1er pr de mesurage, 2e pr d'épellation, dérivation, dictée, analyse grammaticale, histoire. John Mansfield, 2e pr d'arithmétique, épellation, dérivation. John McLoughlin 2e pr d'épellation, dérivation, dictée, traduction; deux second pr d'ace. James Kelly 2e pr d'histoire naturelle, épellation, dérivation.

ECOLE NORMALE LAVAL.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTEURS.

ÉLÈVES DE DEUXIÈME ANNÉE.

Excellence—1er pr Thomas Duchesne, 2 Célestin Giroux; 1er ace Joseph Maltais, 2 J.-Bte. Gosselin. Instruction religieuse—1er pr Joseph Maltais, 2 Thomas Duchesne; 1er ace Louis Laroche, 2 Evagre Côté. Pédagogie—1er pr Joseph Maltais, 2 Célestin Giroux; 1er ace Thomas Duchesne, 2 J.-Bte. Gosselin. Enseignement obligatoire—1er pr Thomas Duchesne, 2 Joseph Maltais, Célestin Giroux; 1er ace Edouard Savard, 2 Arthur Turcotte. Dictée française—1er pr Evagre Côté, 2 Thomas Duchesne; 1er ace Célestin Giroux, 2 Edouard Savard. Analyse grammaticale—1er pr Thomas Duchesne, 2 Célestin Giroux. 1er ace Joseph Maltais, 2 J.-Bte. Gosselin. Analyse logique—1er pr Thomas Duchesne, 2 Célestin Giroux; 1er ace Joseph Maltais, 2 J.-Bte. Gosselin. Littérature—1er pr Thomas Duchesne, 2 Célestin Giroux; 1er ace Joseph Maltais, 2 Arthur Turcotte. Mythologie—1er pr Célestin Giroux, 2 Thomas Duchesne; 1er ace Edouard Savard, J.-Bte. Gosselin, 2 Louis Laroche. Histoire du Canada—1er pr Célestin Giroux, 2 Edouard Savard; 1er ace Thomas Duchesne, 2 Arthur Turcotte. Histoire de France—1er pr J.-Bte. Gosselin, 2 Célestin Giroux; 1er ace Edouard Savard, 2 Thomas Duchesne. Histoire d'Angleterre—1er pr Edouard Savard, 2 Thomas Duchesne; 1er ace Célestin Giroux, 2 J.-Bte. Gosselin. Tenue des livres—1er pr Célestin Giroux, 2 Arthur Turcotte; 1er ace Thomas Duchesne, 2 J.-Bte. Gosselin. Algèbre—1er pr Thomas Duchesne, 2 Célestin Giroux; 1er ace J.-Bte. Gosselin, 2 Joseph Maltais. Géométrie—1er pr Célestin Giroux, 2 Thomas Duchesne; 1er ace Joseph Maltais, 2 Edouard Savard. Astronomie—1er pr Thomas Duchesne, J.-Bte. Gosselin, 2 Célestin Giroux; 1er ace Joseph Maltais, 2 Edouard Savard. Agriculture et botanique—1er pr Célestin Giroux, 2 Joseph Maltais; 1er ace Thomas Duchesne, 2 André Miller. Physique—1er pr Célestin Giroux, 2 J.-Bte. Gosselin; 1er ace Thomas Duchesne, 2 Joseph Maltais. Dessin linéaire—1er pr J.-Bte. Gosselin, 2 Thomas Duchesne; 1er ace Arthur Turcotte, 2 Célestin Giroux. Calligraphie—1er pr J.-Bte. Gosselin, 2 André Miller; 1er ace Thomas Duchesne, 2 Arthur Turcotte. Dessin des cartes—1er pr J.-Bte. Gosselin, 2 Thomas Duchesne; 1er ace

SECONDE DIVISION.

Excellence—1er pr Joseph Rouleau, 2 Charles Chartré; 1er ace Charles Trudelle, 2 Frs.-X. Papillon. Instruction religieuse—1er pr Charles Chartré, 2 Joseph Rouleau; 1er ace J.-Bte. Boulet, 2 Georges Vien. Pédagogie—1er pr Charles Chartré, 2 Joseph Rouleau; 1er ace J.-Bte. Boulet, 2 Georges Vien. Enseignement obligatoire—1er pr Charles Chartré, Georges Vien, 2 Joseph Rouleau, Théophile Bélanger. Dictée française—1er pr Charles Chartré, 2 Isaac Bernard; 1er ace Joseph Rouleau, 2 Frs.-X. Papillon. Analyse Grammaticale—1er pr Charles Chartré, 2 Isaac Bernard; 1er ace Joseph Rouleau, 2 Jules Poliquin. Histoire sainte—1er pr J.-Bte. Boulet, 2 Joseph Rouleau; 1er ace Charles Chartré, 2 Théophile Bélanger, Louis Lamarre. Histoire du Canada—1er pr Joseph Rouleau, 2 Charles Chartré; 1er ace J.-Bte. Boulet, 2 Charles Trudelle. Arithmétique—1er pr Jules Poliquin, 2 Joseph Rouleau; 1er ace Isaac Bernard, 2 Henry Thurber. Tenue des livres—1er pr Charles Trudelle, 2 Jules Poliquin; 1er ace Joseph Rouleau, 2 Charles Chartré. Géographie—1er pr Charles Chartré, 2 Jules Poliquin; 1er ace Charles Trudelle, 2 Joseph Rouleau. Physique—1er pr Charles

Chartre, 2 Joseph Rouleau; 1er acc Charles Trudelle, 2 Georges Vien. Agriculture et botanique—1er pr Joseph Rouleau, 2 Charles Chartre; 1er acc Georges Vien, 2 Charles Trudelle. Calligraphie—1er pr Léon Rousseau, H. Thurber, 2 Georges Vien, J. Poliquin; 1er acc Charles Trudelle, 2 Théophile Bélanger. Progrès remarquables—prix Charles Trudelle.

ANGLAIS.

PREMIÈRE DIVISION.

Dictée—1er pr J.-Bte. Gosselin, 2 Joseph Maltais; 1er acc André Miller, 2 Edouard Savard. Analyse—1er pr Joseph Maltais, 2 Célestin Giroux, Thomas Duchesne; 1er acc J.-Bte. Gosselin, 2 André Miller. Traduction—1er pr Thomas Duchesne, 2 Joseph Maltais; 1er acc André Miller, 2 Célestin Giroux.

SECONDE DIVISION.

Dictée—1er pr Joseph Rouleau, 2 John Ahern; 1er acc Charles Chartre, 2 Jules Poliquin. Traduction—1er pr Charles Chartre, 2 Joseph Rouleau; 1er acc John Ahern, 2 Léon Rousseau.

CLASSES RÉUNIES.

Bon langage—prix Thomas Duchesne. Enseignement militaire—1er pr Georges Vien, Thomas Duchesne, Célestin Giroux, 2 Joseph Rouleau, Ls. Lamarre. Chant—1er pr J.-Bte. Gosselin, 2 Frs.-X. Papillon, Jos. Rouleau; 1er acc Ls. Laroche, Chs. Chartre. Déclamation—1er pr Chs. Chartre, 2 Thomas Duchesne; 1er acc E. A. Rousseau, Jos. Rouleau, 2 Jos. Maltais, John Ahern. Musique—1er pr J.-Bte. Gosselin; 1er acc Georges Vien, 2 Thomas Duchesne. Piano—1er pr Chs. Chartre, 2 Georges Vien; 1er acc Louis Lamarre, 2 D. Falardeau, Joseph Rouleau. Enseignement volontaire—1er pr Célestin Giroux, Frs.-X. Papillon; acc Louis Laroche.

DÉPARTEMENT DES ÉLÈVES-INSTITUTRICES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—1er pr Elise Gosselin, 2 Henriette Côté; 1er acc Léonille Bernard, 2 Eugénie Létourneau. Dictée française—1er pr Henriette Côté, 2 Elise Gosselin; 1er acc Ernestine Deschesne, 2 Florentine Côté. Analyse grammaticale—1er pr Elise Gosselin, 2 Henriette Côté; 1er acc Camille Remy, 2 Léonille Bernard. Analyse logique—1er pr Elise Gosselin, 2 Léonille Bernard; 1er acc Camille Remy, 2 Florentine Côté. Histoire du Canada—1er pr Henriette Côté, 2 Ernestine Deschesne; 1er acc Eugénie Létourneau, 2 Léonille Bernard. Histoire d'Angleterre—1er pr Ernestine Deschesne, 2 Eugénie Létourneau; 1er acc Angéline Label, 2 Henriette Côté. Histoire de France—1er pr Henriette Côté, 2 Eugénie Létourneau; 1er acc Florentine Côté, 2 Léonille Bernard. Littérature—1er pr Eugénie Létourneau, 2 Henriette Côté; 1er acc Elise Gosselin, 2 Augustine Balantyne. Mythologie—1er pr Henriette Côté, 2 Ernestine Deschesne; 1er acc Angéline Label, 2 Florentine Côté. Géographie—1er pr Léonille Bernard, 2 Ernestine Deschesne; 1er acc Florentine Côté, 2 Henriette Côté. Arithmétique—1er pr Elise Gosselin, 2 Léonille Bernard; 1er acc Angéline Label, 2 Eugénie Létourneau. Tenu des livres—1er pr Elise Gosselin, Florentine Côté, 2 Eugénie Létourneau; 1er acc Angéline Label, 2 Camille Remy. Pédagogie—1er pr Florentine Côté, 2 Léonille Bernard, Elise Gosselin, Henriette Côté; 1er acc Eugénie Létourneau, 2 Camille Remy. Religion—1er pr Elise Gosselin, 2 Anne Richard; 1er acc Eléonore Boulet, 2 Camille Remy. Agriculture et botanique—1er pr Henriette Côté, 2 Eléonore Boulet; 1er acc Florentine Côté, 2 Elise Gosselin, Anna Richard. Géométrie—1er pr Léonille Bernard, 2 Elise Gosselin; 1er acc Angéline Label, 2 Eugénie Létourneau. Dessin linéaire—1er pr Eléonore Boulet, 2 Florentine Côté; 1er acc Eugénie Létourneau, 2 L. Barille. Enseignement obligatoire—1er pr Henriette Côté, 2 Eugénie Létourneau; 1er acc Elise Gosselin, 2 Angéline Label. Bon langage—prix Alvine Adam. Dessin des cartes—1er pr Eugénie Létourneau, 2 Camille Remy; 1er acc L. Bernard, 2 Angéline Label, A. Balantyne. Ecriture—1er pr Eléonore Boulet, 2 Henriette Côté. Algèbre—1er pr Angéline Label, 2 Eugénie Létourneau, L. Bernard.

SECONDE DIVISION.

Excellence—1er pr Marie Chouinard, 2 Emma Turcotte; 1er acc Caroline Trépanier, 2 Délima Picard. Religion—1er pr Elise Gosselin, 2 Lucille Baril; 1er acc Léonille Bernard, 2 Angéline Label. Dictée française—1er pr Sara Lachance, 2 Alvine Maillot; 1er acc Antoinette Laliberté, 2 Léda Deveau. Analyse grammaticale—1er pr Joséphine Langlois, 2 Joséphine Boutin; 1er acc Caroline Langlois, 2 Elzire Schelling. Histoire du Canada—1er pr Emélie Chabot, 2

Caroline Langlois; 1er acc Marie Chouinard, 2 Elzire Fluet, Joséphine Langlois. Géographie—1er pr Henriette Bergeron, 2 Caroline Langlois; 1er acc Emma Turcotte, 2 Euphémie Ouellet. Arithmétique—1er pr Elzire Fluet, 2 Euphémie Ouellet, Caroline Trépanier; 1er acc Délima Picard, 2 Vitaline Maillot. Tenu des livres—1er pr Julie Fortier, 2 Philomène Côté; 1er acc Anne Deschesne, 2 Caroline Langlois. Pédagogie—1er pr Antoinette Laliberté, 2 Philomène Côté; 1er acc Marie Chouinard, 2 Léda Deveau, Elzire Fluet. Histoire sainte—1er pr Henriette Bergeron, Caroline Trépanier, 2 Elzire Fluet. Ecriture—1er pr Elmire Daperré, Julie Fortier; 2 Cédulie Ratté, Euphémie Ouellet; acc Emma Turcotte.

ANGLAIS.

PREMIÈRE DIVISION.

Analyse—1er pr Augustine Balantyne, 2 Camille Remy; 1er acc Justine Pinze, 2 Cédulie Ratté. Traduction—1er pr Margaret Temple, 2 Rebecca Rousseau; 1er acc Julie Fortier, 2 C. Turgeon. Dictée—1er pr Eugénie Létourneau, 2 Sara Lachance; 1er acc Ernestine Deschesne, 2 Wilhelmine Lemieux.

SECONDE DIVISION.

Dictée—1er pr Euphémie Ouellet, 2 Anna Bélanger; 1er acc Caroline Langlois, 2 Henriette Côté. Traduction—1er pr Elise Gosselin, 2 Marie Chouinard; 1er acc Antoinette Laliberté, 2 Philia Picard. Catéchisme anglais—1er pr Mary Myler, 2 Anna McGrath. Ouvrage artificiels, fleurs—1er pr Caroline Langlois, 2 Philia Picard.

CLASSES RÉUNIES.

Musique—1er pr Eugénie Létourneau, 2 Ernestine Deschesne, 3 Anna Richard; 1er acc Elzire Duperré, 2 Adéline Lefebvre, 3 Wilhelmine Lemieux. Chant—1er pr Eugénie Létourneau, 2 Elzire Daperré; 1er acc Ernestine Deschesne, 2 Caroline Pichette. Progrès—1er pr Philomène Morissette. Dessin des cartes—1er pr C. Langlois 2 Eug. Ouellet, Od. Côté; acc E. Fluet, J. Langlois, Julie Fortier

ECOLE MODELE LAVAL.

CLASSE FRANÇAISE DES GARÇONS.

Division des Grands.

Excellence—1er prix Joseph Sylvain, 2 Louis Marquis; 1er acc Charles Langlois, 2 Alphonse Lemieux. Bonne conduite—1er pr Joseph Sylvain, Eugène Marceau, 2 John Conrick; 1er acc Charles Langlois, Louis Marquis, 2 Alphonse Lemieux. Assiduité—1er pr Louis Marquis, 2 Frs.-X. Tremblay, 1er acc Pierre Lépine, 2 Daniel McClory. Instruction religieuse—Premier groupe: 1er pr Joseph Sylvain, Louis Marquis; 1er acc Charles Lacroix, 2 Arthur Marcotte. Deuxième groupe—1er pr Charles Langlois, 2 Edmond Sylvain; 1er acc Pierre Lépine, 2 Théodore Parent. Troisième groupe—1er pr Eugène Marceau, 2 Napoléon Parent; 1er acc Frs.-X. Blanchet, 2 Joseph Proulx. Grammaire française—Dictée—Premier groupe: 1er pr Joseph Sylvain, 2 Frs.-X. Blanchet; 1er acc Charles Langlois, 2 Louis Marquis. Deuxième groupe—1er pr Arthur Marcotte, 2 Odina Cloutier, Alphonse Lemieux; 1er acc Charles Lacroix, 2 Edmond Sylvain. Troisième groupe—1er pr Théodore Parent, 2 Emile Côté; 1er acc Pierre Fournier, 2 Joseph Proulx. Quatrième groupe—1er pr John Conrick, 2 James Brennan; acc Paul Breton. Cinquième groupe—1er pr Napoléon Blanchet, 2 Eustache Maguire; acc Alphonse Dionne. Analyse—Premier groupe: 1er pr Joseph Sylvain, 2 Charles Langlois; 1er acc Louis Marquis, 2 Frs.-X. Blanchet. Deuxième groupe—1er pr Eugène Marceau, 2 Charles Lacroix; 1er acc Odina Cloutier, 2 Arthur Marcotte. Troisième groupe—1er pr Théodore Parent, 2 Eusèbe Chs. Lemieux, Louis Renaud; 1er acc Joseph Proulx, 2 Pierre Fournier. Quatrième groupe—1er pr John Conrick, 2 James Brennan; acc Paul Breton. Cinquième groupe—1er pr Napoléon Blanchet; 1er acc Napoléon Jous, 2 Alphonse Dionne. Géographie—Premier groupe: 1er pr Louis Marquis, Joseph Sylvain, 2 Pierre Lépine; 1er acc Charles Langlois, 2 Frs.-Xavier Tremblay. Deuxième groupe—1er pr Eugène Marceau, 2 Charles Lacroix; 1er acc Frs.-X. Blanchet, 2 Odina Cloutier. Troisième groupe—1er pr Charles Eusèbe Martel, Edmond Sylvain, 2 Napoléon Parent; 1er acc Arthur Marcotte, 2 Honoré Giroux. Quatrième groupe—1er pr Alphonse Lemieux, Paul Parent, 2 Théodore Parent, Frs.-X. Paradis; 1er acc Charles Eusèbe Lemieux, 2 Louis Renaud. Cinquième groupe—1er pr Richard McDonald, 2 James Brennan; 1er acc Eustache Maguire, 2 Thomas Conrick. Histoire sainte—Premier groupe: 1er pr Edmond Sylvain, 2 Charles Lacroix; 1er acc Arthur Marcotte, 2 Eugène Marceau. Deuxième groupe—1er pr

Alphonse Lemieux, 2 Chs. Eusèbe Martel, Paul Parent; 1er ace Napoléon Parent, 2 Napoléon Joncas. Troisième groupe—1er pr Théodore Parent, 2 Joseph Vaudry; 1er ace Alphonse Dionne, 2 Eugène Fournier. Quatrième groupe—1er pr Richard McDonald, 2 James Brennan; 1er ace Thomas Conrick, 2 Eustache Maguire. Histoire du Canada—Premier groupe: 1er pr Charles Langlois, 2 John Conrick; ace Frs.-X. Blanchet. Deuxième groupe—1er pr Louis Marquis, 2 Joseph Sylvain; 1er ace Frs.-X. Tremblay, 2 Pierre Lépine. Toisé—1er pr Charles Langlois, 2 Joseph Sylvain; 1er ace Arthur Marcotte, 2 Pierre Lépine. Art épistolaire—1er pr Louis Marquis, 2 Joseph Sylvain; 1er ace Charles Langlois, 2 Pierre Lépine, Frs.-X. Blanchet. Tenue des livres—1er pr Charles Langlois, 2 Joseph Sylvain, Frs.-X. Tremblay; 1er ace Louis Marquis, 2 Pierre Lépine. Calligraphie—1er pr Charles Laeroix, Honoré Giroux, 2 Louis Marquis; 1er ace Charles Langlois, 2 Pierre Lépine, Edmond Sylvain.

Division des Petits.

Instruction religieuse—Premier groupe: 1er pr Alphonse Lemieux, Napoléon Joncas, 2 Frs.-X. Paradis; 1er ace Chs. Eusèbe Lemieux, 2 Joseph Vaudry. Deuxième groupe—1er pr Joseph Cloutier, 2 Pierre Richard; 1er ace Narcisse Roy, 2 Napoléon Dorion. Lecture et épellation—Premier groupe: 1er prix Narcisse Roy, Joseph Cloutier, 2 Napoléon Dorion, Joseph Martel; 1er ace Pierre Richard, 2 George Fréchette. Deuxième groupe—1er pr Léonidas Dion, 2 Emile Lorient; 1er ace Odilon Huot, 2 Alphonse Campagna. Troisième groupe—1er pr Fortunat Dionne, 2 Ferdinand Jalbert; 1er ace Hector Valin, 2 Wilfred Huot.

CLASSE ANGLAISE DES GARÇONS.

Division des Grands.

Instruction religieuse—Premier groupe: 1er pr John Conrick, 2 James Brennan; 1er ace Eustace Maguire, 2 Lewis Brown. Deuxième groupe—1er pr Robert McDonald, 2 Charles Peter McSweeney; 1er ace Daniel McClory, 2 Patrick Collins. Lecture—Premier groupe: 1er pr F. X. Blanchet, 2 Pierre Lépine; 1er ace Louis Marquis, 2 Joseph Sylvain. Deuxième groupe—1er pr Eugène Marceau, 2 James Brennan; 1er ace Charles Langlois, 2 Charles Laeroix. Troisième groupe—1er pr Robert McDonald, 2 Eustace Maguire; 1er ace Thomas Conrick, 2 Charles Martel. Quatrième groupe—1er pr Edmond Sylvain, 2 Paul Parent; 1er ace Joseph McCallum, 2 Napoléon Parent. Cinquième groupe—1er pr Théodore Parent, 2 Emile Côté; 1er ace Pierre Fournier, 2 Eugène Fournier. Dictation—Premier groupe: 1er pr F. X. Blanchet, 2 John Conrick, Joseph Sylvain; 1er ace Louis Marquis, 2 Elzéar Giasson. Deuxième groupe—1er pr Eugène Marceau, 2 James Brennan; 1er ace Charles Langlois, 2 Charles Laeroix. Troisième groupe—1er pr Thomas Conrick, 2 Charles Martel; 1er ace Daniel McClory, 2 Robert McDonald. Quatrième groupe—1er pr Napoléon Parent, 2 Edmond Sylvain, Paul Parent; 1er ace Joseph Proulx, 2 Charles Lemieux, E. Gingras. Cinquième groupe—1er pr Théodore Parent, 2 Emile Côté; 1er ace Pierre Fournier, 2 Napoléon Blanchet. Traduction (anglais en français, et français en anglais)—Premier groupe: 1er pr Joseph Sylvain, 2 F. X. Blanchet, Louis Marquis; ace Pierre Lépine. Deuxième groupe—1er pr Charles Langlois, 2 Eugène Marceau, Chs. Laeroix; 1er ace Arthur Marcotte, 2 Charles Langlois. Troisième groupe—1er pr Charles Martel, 2 Alphonse Lemieux; 1er ace Napoléon Joncas, 2 F. X. Paradis. Quatrième groupe—1er pr Edmond Sylvain, 2 Paul Parent; 1er ace Napoléon Parent, Joseph Proulx, 2 Odilas Jalbert. Cinquième groupe—1er pr Emile Côté, 2 Théodore Parent; 1er ace Louis Roussseau, 2 Eugène Fournier. Grammaire anglaise—Premier groupe: 1er pr Joseph Sylvain, 2 F. X. Blanchet, John Conrick; 1er ace Pierre Lépine, 2 Louis Marquis. Deuxième groupe—1er pr Charles Langlois, 2 Eugène Marceau; 1er ace Chs. Laeroix, 2 Arthur Marcotte. Troisième groupe—1er pr Robert McDonald, 2 Charles Martel; 1er ace Thomas Conrick, 2 Eustache Maguire. Quatrième groupe—1er pr Edmond Sylvain, 2 Paul Parent; 1er ace Odilas Jalbert, 2 Napoléon Parent, Joseph Vaudry. Arithmétique—Premier groupe: 1er pr John Conrick, 2 Charles Langlois. Deuxième groupe—1er pr Joseph Sylvain, 2 Pierre Lépine; 1er ace Odina Cloutier, 2 Elzéar Giasson. Troisième groupe—1er pr Louis Marquis, 2 Eugène Marceau; 1er ace F. X. Tremblay, 2 Arthur Marcotte. Quatrième groupe—1er pr Alphonse Lemieux, 2 Charles Martel; 1er ace Paul Parent, 2 F. X. Paradis. Cinquième groupe—1er pr Robert McDonald, 2 Edmond Sylvain; 1er ace Théodore Parent, 2 Charles Lemieux. Algèbre—1er pr Charles Langlois, 2 John Conrick.

Division des Petits.

Epellation et lecture—Premier groupe: 1er pr Napoléon Dorion, 2 Narcisse Roy; 1er ace Patrick Collins, 2 Frederick Fisher. Traduction (anglais en français)—1er pr Napoléon Dorion, 2 Narcisse Roy, Patrick Collins. Deuxième groupe—1er pr Joseph Cloutier, 2 Pierre Richard; 1er ace Edmond Peurtier, 2 George Fréchette. Troisième groupe—1er pr Joseph Martel, 2 Ferdinand Jalbert; 1er ace Emile Lorient, 2 Léonidas Dion. Arithmétique—Premier groupe: 1er pr Joseph Cloutier, 2 Narcisse Roy; 1er ace Pierre Richard, 2 Napoléon Dorion. Deuxième groupe—1er pr Joseph Martel, 2 Alphonse Campagna; 1er ace Edmond Pouttier, 2 George Fréchette. Troisième groupe—1er pr Léonidas Dion, 2 Ferdinand Jalbert; 1er ace Emile Lorient, 2 Ferdinand Dionne.

GRANDE CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—Prix Léa Drolet; 1er ace Malvina Lafrance, 2 Joséphine Genest. Bonne conduite—prix Joséphine Rousselle; 1er ace Joséphine Genest, 2 Léa Drolet. Instruction religieuse—prix Léa Drolet, 2 Philomène St. Laurent. Assiduité à l'école—prix Joséphine Rousselle. Grammaire française—prix Joséphine Genest; ace Léa Drolet. Analyse—prix Léa Drolet; ace Joséphine Rousselle. Lecture française—1er prix Malvina Lafrance, 2 Philomène St. Laurent; 1er ace Maria Lemieux, 2 Philomène Lemieux. Ecriture—1er prix Léa Drolet, 2 Adèle Malouin; 1er ace Joséphine Genest. Géographie—1er prix Léa Drolet, 2 Joséphine Rousselle; 1er ace Emélie Tessier, 2 Joséphine Genest. Arithmétique—prix Léa Drolet; ace Joséphine Genest. Histoire du Canada—prix Malvina Lafrance; 1er ace Léa Drolet, 2 Philomène St. Laurent. Lecture anglaise—1er prix Emélie Tessier, 2 Malvina Déry; 1er ace Ludivine Tessier et Marie Pelletier, 2 Malvina Lafrance et Philomène St. Laurent. Traduction—1er Prix Malvina Déry, 2 Philomène St. Laurent; 1er ace Emélie Tessier et Malvina Lafrance, 2 Ludivine Tessier. Grammaire anglaise—1er prix Maria Lemieux, 2 Philomène St. Laurent et Emélie Tessier; 1er ace Zoé Larose, 2 Malvina Lafrance. Vocabulaire—1er prix Léa Marcoux, 2 Adèle Pelletier; 1er ace Angéline Côté, 2 Léa Guirard. Histoire Sainte—1er prix Délima Bédard, 2 Zoé Larose; 1er ace Joséphine Waymer, 2 Ludivine Tessier.

SECONDE DIVISION.

Bonne conduite—1er Prix Maria Lemieux, 2 Philomène St. Laurent et Louise Guirard; 1er ace Zoé Larose, 2 Georgienne Gingras et Ludivine Tessier. Assiduité à l'école—prix Louise Guirard; ace Ludivine Tessier. Dictée française—1er prix Malvina Déry, 2 Angéline Côté; 1er ace Zoé Larose, 2 Emélie Tessier. Analyse—1er prix Angéline Côté, 2 Eugénie Cannon; 1er ace Malvina Déry, 2 Emélie Tessier. Lecture française—1er prix Zoé Larose, 2 Angéline Côté; 1er ace Délima Fournier, 2 Caroline Roy. Ecriture—1er prix Malvina Déry, 2 Marie Pelletier; 1er ace Ida Deblois, 2 Joséphine Waymer. Géographie—1er prix Philomène St. Laurent, 2 Maria Lemieux; 1er ace Ludivine Tessier, 2 Angéline Côté. Arithmétique—1er prix Angéline Côté, 2 Emélie Tessier; 1er ace Maria Lemieux, 2 Ludivine Tessier et Malvina Déry. Histoire du Canada—1er prix Joséphine Rousselle, 2 Maria Lemieux; 1er ace Joséphine Genest, 2 Guirard Louise. Lecture anglaise—1er prix Philomène Pineault, 2 Arthémise Campeau; 1er ace Ernestine Robitaille, 2 Alphonsine Matte. Traduction—1er prix Léa Marcoux, 2 Joséphine Waymer; Angéline Côté, 2 Adèle Pelletier.

TROISIÈME DIVISION.

Bonne conduite—prix Marie Pelletier et Alexina Souey; 1er ace Joséphine Waymer, 2 Céline Plamondon. Instruction religieuse—1er ace Marie Pelletier, 2 Anna Roy. Analyse—1er prix Caroline Roy, 2 Anna Roy; 1er ace Joséphine Waymer, 2 Alexina Souey. Dictée française—1er prix Caroline Roy, 2 Alexina Souey; 1er ace Anna Roy, 2 Marie Pelletier. Lecture française—1er prix Alexina Souey, 2 E. Dufresne; 1er ace Philomène Pineault, 2 Alphonsine Matte. Ecriture—prix Athala Gosselin; 1er ace Sophie Deschênes, 2 Delvina Fournier et Marie Sanfaçon. Géographie—1er prix Joséphine Waymer, 2 Caroline Roy; 1er ace Marie Pelletier et Malvina Déry; 1er ace Henriette Rousselle et Zoé Larose, 2 Burelie Dionne et Marie Pelletier.

QUATRIÈME DIVISION.

Bonne conduite—prix Victoire Renaud; 1er ace Alphonsine Matte, 2 Félicite Letellier. Instruction religieuse—1er ace Philomène Pineault, 2 Anna Roy. Assiduité—1er ace Félicité Letellier, 2

Marie Bolduc. Lecture—1er prix Delvina Fournier, 2 Philomène Pineault; 1er acc Rosanna Gagné, Marie Lyonnais. Histoire Sainte—1er prix Léda Guirard, 2 Adèle Pelletier; 1er acc Ernestine Robitaille, 2 Victoire Renaud. Ecriture—1er prix Anna Roy, 2 Caroline Roy; acc Henriette Rousselle. Géographie—1er prix Alphonse Matte, 2 Délina Fournier; 1er acc Elzire Trudelle, 2 Philomène Pineault. Arithmétique—1er prix Délina Fournier, Félicité Letellier; 1er acc Léda Guirard et Marie Sansfaçon.

PETITE CLASSE FRANÇAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Bonne conduite—1er prix Louise Caron, 2 Elmière Belodeau; 1er acc Adeline Gingras, 2 Philomène Fournier. Instruction religieuse—1er prix Elmière Belodeau, 2 Mélanie Lefebvre; 1er acc Eva Nicole, 2 Georgiana Dionne. Lecture anglaise—1er prix Elmière Belodeau, 2 Georgiana Dionne; 1er acc Clara Marcot, 2 Georgiana Marcot. Ecriture—1er prix Mélanie Lefebvre, Marie Lemieux; 1er acc Elmière Bilodeau, 2 Georgiana Dionne. Grammaire française—1er prix Elmière Bilodeau et Caroline Trudelle, 2 Louise Desjardins et Julie Waymer; 1er acc Delima Trudelle, 2 Clara Charest. Géographie—1er prix Clara Marcot, 2 Elmière Bilodeau; 1er acc Louise Desjardins, 2 Julie Waymer. Histoire Sainte—1er prix Amélie Lefebvre, 2 Elmière Bilodeau; 1er acc Louise Desjardins, Marie Lemieux. Arithmétique—1er prix Elmière Bilodeau, 2 Rébecca Leblanc; 1er acc Louise Desjardins, 2 Caroline Trudelle.

SECONDE DIVISION.

Instruction religieuse—1er prix Louise Caron, 2 Delphine Bélanger; 1er acc Louise Gingras, 2 Caroline Deschênes. Lecture française—1er prix Louise Caron, 2 Virginie Gourge; 1er acc Louise Desjardins, 2 Odila Bilodeau. Lecture anglaise—1er prix Georgiana Trudelle, 2 Eva Nicole; 1er acc Diana Bilodeau, 2 Marie Lemieux. Ecriture—1er prix Louise Desjardins et Delvina Bélanger, 2 Marie Turcotte; 1er acc Louise Caron, 2 Odila Bilodeau. Grammaire française—1er pr Louise Caron et Marie Lemieux, 2 Adeline Gingras; 1er acc Georgiana Trudelle, 2 Esther Larochelle. Géographie—1er pr Marie Lemieux, 2 Léa Conner; 1er acc Mélanie Lefebvre, 2 Georgiana Marcotte. Histoire Sainte—1er pr Marie Louise Caron, 2 Adeline Gingras; 1er acc Clara Plamondon, 2 Marie Turcotte. Arithmétique—1er pr Louise Caron, 2 Eva Nicole; 1er acc Odila Bilodeau, 2 Julie Wogmer.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er prix Louise Pelletier, 2 Georgiana Marcotte; 1er acc Céline Gingras, 2 Philomène Fournier. Lecture française—1er prix Georgiana Trudelle, 2 Philomène Fournier; 1er acc Joséphine Patoine, 2 Marie-Louise Gingras. Ecriture—1er pr Eugénie Gosselin, 2 Georgiana Trudelle; 1er acc Philomène Fournier, 2 Adèle Lefebvre et Marie-Louise Gingras. Arithmétique—1er pr Marie-Louise Gingras, 2 Joséphine Deschênes; 1er acc Joséphine Patoine, 2 Julie Trudelle.

GRANDE CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Excellence—Prix Eugénie Cannon; 1er acc Emma Trumble, 2 Maria Mylett. Bonne conduite—1er pr Eugénie Cannon, 2 Maria Mylett; 1er acc Frances Dobbin, 2 Catherine Hetherington. Instruction religieuse—1er pr Eugénie Cannon, 2 Margaret Trumble; 1er acc Catherine Hetherington, 2 Mary Ann Kelley. Assiduité à l'école—prix Eugénie Cannon; 1er acc Catherine Hetherington, 2 Mary Ann Kelley. Grammaire et analyse grammaticale anglaise—prix Eugénie Cannon; 1er acc Léa Drolet, 2 Maria Mylett. Dictée anglaise—1er pr Ellen Johnston, 2 Mary Nolan; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Catherine Hetherington. Lecture anglaise—1er pr Ellen Johnston, 2 Catherine Hetherington; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Margaret Trumble. Géographie—1er pr Eugénie Cannon, 2 Ellen Johnston; 1er acc Mary Nolan, 2 Mary Kelley. Ecriture—prix Margaret Trumble; 1er acc Eugénie Cannon, 2 Mary Nolan. Dictées et analyse française—1er pr Mary Ann Kelley, 2 Emma Trumble; 1er acc Mary Nolan, 2 Catherine Hetherington. Arithmétique—1er pr Mary Walsh, Mary Ann Kelly, 2 Mary Nolan; 1er acc Ellen Johnston, 2 Margaret Trumble. Lecture et vocabulaire—prix Kate Nolan; 1er acc Mary McEnery, 2 Ellen Johnston. Histoire du Canada—1er pr Eugénie Cannon, 2 Emma Trumble; 1er acc Kate Nolan, 2 Catherine Hetherington.

SECONDE DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Mary Fitzpatrick, 2 Mary Hillier; 1er acc Bedilia McNamara, 2 Mary Ryan. Bonne conduite—1er pr Frances Dobbin, 2 Annie Nolan; 1er acc Ellen Ryan, 2 Sophia Ross. Assiduité à l'école—1er pr Mary Harding, 2 Catherine Nolan; 1er acc Ellen Ryan, 2 Mary McEnery. Histoire sainte—1er pr Maria Mylett, 2 Ellen Ryan; 1er acc Frances Dobbin, 2 Annie Nolan. Traduction—1er pr Maria Mylett, 2 Frances Dobbin; 1er acc Ellen Ryan, 2 Annie Nolan. Grammaire et dictée anglaise—1er pr Mary McEnery, 2 Sarah Newton; 1er acc Mary Ryan, 2 Annie Nolan. Ecriture—1er pr Mary Collins, 2 Bedilia McNamara; 1er acc Ellen Ryan, 2 Ellen Brennan. Grammaire française—1er pr Ellen Ryan, 2 Maria Mylett; 1er acc Frances Dobbin, 2 Annie Nolan. Arithmétique—1er pr Ellen Ryan, 2 Ellen Brennan; 1er acc Sarah Newton, 2 Mary McEnery. Géographie—1er pr Ellen Ryan, 2 Annie Nolan; 1er acc Bedilia McNamara, 2 Mary Hillier. Lecture et vocabulaire—1er pr Maria Mylett, 2 Annie Nolan; 1er acc Ellen Ryan, 2 Frances Dobbin.

TROISIÈME DIVISION.

Instruction religieuse—1er pr Sarah Piper, 2 Mary Ann O'Malley; 1er acc Julia McEnery, 2 Alice Cannon. Assiduité à l'école—1er pr Bridget Fullerton, 2 Mary Ryan; 1er acc Julia McEnery, 2 Annie Proctor. Grammaire anglaise et dictée—1er pr Julia McEnery, 2 Alice Cannon; 1er acc Sophia Ross, 2 Mary Ann Quinn. Lecture anglaise et épellation—1er pr Mary Ryan, 2 Mary Sanlor; 1er acc Julia McEnery, 2 Alice Cannon. Ecriture—1er pr Margaret Burns, 2 Sarah Piper; 1er acc M. A. Quinn, 2 Sarah Newton. Histoire sainte—1er pr Julia McEnery, 2 Alice Cannon; 1er acc Mary Ryan, 2 Catherine Mylett. Arithmétique—1er pr Julia McEnery, 2 Sophia Ross; 1er acc Annie Proctor, 2 Sarah Piper. Géographie—1er pr Julia McEnery, 2 Mary Ann Quinn; 1er acc Sophia Ross, 2 Vincent Nolan. Lecture française et vocabulaire—1er pr Catherine Mylett, 2 Sophia Ross; 1er acc Julia McEnery, 2 Alice Cannon.

QUATRIÈME DIVISION.

Grammaire anglaise—1er pr Annie Proctor, 2 Catherine Mylett; 1er acc M. A. Brennan, 2 Margaret Burns. Ecriture—1er pr Alice Cannon, 2 Julia McEnery; 1er acc M. A. Brennan, 2 Bridget Fullerton. Histoire sainte—1er pr Annie Proctor, 2 Vincent Nolan; 1er acc Margaret Burns, 2 M. A. Brennan. Arithmétique—1er pr Bridget Hawley, 2 Rebecca Twyford; 1er acc Mary Sanlor, 2 Bridget Fullerton. Lecture française—1er pr Annie Proctor, 2 Vincent Nolan; 1er acc Mary Ann Brennan, 2 Margaret Warren. Géographie—1er pr Kate Clancy, 2 Mary Ann Brennan; 1er acc Ellen Kelly, 2 Rebecca Twyford.

PETITE CLASSE ANGLAISE DES FILLES.

PREMIÈRE DIVISION.

Bonne conduite—1er pr Julia O'Mally, 2 Alice Ryan; 1er acc Julia Doolin, 2 Emma Patry. Instruction religieuse—1er pr Julia O'Mally, 2 Julia Doolin; 1er Almanda Derry, 2 Emma Patry. Assiduité—1er pr Elizabeth Collins, 2 Alice Ryan; 1er acc Almanda Derry, 2 Sarah McNamara. Grammaire et dictée anglaise—1er pr Almanda Derry, 2 Sarah McNamara; 1er acc Jane Nolan, 2 Catherine Proctor. Lecture et épellation française—1er pr Sarah Cambridge, 2 Almanda Derry; 1er acc Emma Patry, 2 Julia O'Mally. Lecture et épellation anglaise—1er pr Emma Patry, 2 Catherine Proctor; 1er acc Elizabeth Collins, 2 Sarah McNamara. Géographie—1er pr Almanda Derry, 2 Jane Nolan, Catherine Proctor; 1er acc Julia O'Mally, 2 Sarah McNamara. Histoire sainte—1er pr Sarah McNamara, 2 Sizzie Deney; acc Julia O'Malley. Arithmétique—1er pr Julia O'Mally, 2 Catherine Proctor; 1er acc Almanda Derry, 2 Emma Patry. Ecriture—1er pr Mary Piper, 2 Sizzie Craig; 1er acc Almanda Derry, 2 Elizabeth Collins.

SECONDE DIVISION.

Assiduité et bonne conduite—1er pr Annie Workman, 2 Honorah Mahoney. Lecture et épellation anglaise—1er pr Kate Donohue, 2 Eliza Janning; 1er acc Johannah Walsh, 2 Julia Doolin. Lecture et épellation française—1er pr Johannah Walsh, 2 Eliza Janning; 1er acc Mary Piper, 2 Susan Mullin. Géographie—1er pr Honorah Real, 2 Julia Doolin; 1er acc Kate Donohue, 2 Honorah Mahoney. Histoire Sainte—1er pr Kate Donohue, 2 Honorah Keed; 1er acc Julia Doolin, 2 Alice Ryan. Arithmétique—pr Alice Ryan. Ecriture—pr Catherine Proctor; 1er acc McNamara, 2 Kate Donohue.

TROISIÈME DIVISION.

Assiduité et bonne conduite—pr Marie-Louise Taschereau; ace Louisa Millet. Lecture anglaise et épellation—1er pr Battle Bridget, 2 Louisa Millet; 1er ace Mary Ann Cambridge, 2 Marie-Louise Taschereau. Arithmétique—1er pr Battle Bridget, Ellen Cannon; 1er ace Annie Foley. Ecriture—1er pr Eliza Janning, 2 M. A. Harding, Mary McGilroy; 1er ace Louisa Millet.

Bulletin des Publications et des Réimpressions les plus récentes.

Nouveau Traité de Géométrie et de Trigonométrie, par M. Chs. Baillargé architecte de Québec. Nous avons eu le plaisir de saluer, des premiers l'apparition de cet ouvrage dont toute la presse du pays a fait les éloges les plus flatteurs et les mieux mérités. N'ayant alors que peu de temps à notre disposition nous n'avons pu en donner une appréciation m-dit-é. Depuis, il nous a été donné de le parcourir en entier et de pouvoir joindre notre voix, sciemment, à ce concert d'éloges qui l'ont accueilli. Des hommes éminents, adonnés aux sciences exactes lui ont rendu le même témoignage d'estime. Ce vaste travail a été couronné par un vaste succès. Au nombre des appréciations qui ont été faites du Nouveau traité de Géométrie, celle de M. de St. Aubin se distingue par l'étude soignée des détails et par une démonstration logique de l'impulsion fondaine que ce livre imprime à la science; nous ne croyons pouvoir mieux faire que de la reproduire en entier.

D'une question importante pour les ingénieurs, architectes, mesureurs, arpenteurs, jaugeurs, etc., etc.

Dans une notice biographique, écrite au mois de mai dernier, sur le nouvel ouvrage de M. Chs. Baillargé, je promettais de revenir sur la formule nouvelle, entièrement due à l'auteur, et qui donne un moyen pratique et facile d'évaluer le volume d'un solide quelconque. Je tièlerai aujourd'hui de remplir cette promesse.

Le "mérite seul de la question" recommande la lecture de ces lignes aux hommes que leur commerce, profession ou métier obligent tous les jours à évaluer en chiffres le volume d'un solide quelconque, tel que pièces de bois, tonneaux, bouilloires, chaudières, réservoirs, etc. Les ingénieurs, arpenteurs, mesureurs, jaugeurs, savent mieux que moi de combien de difficultés cette évaluation est quelquefois entourée; l'emploi d'un aide-mémoire, de tables de formules diverses leur a souvent coûté beaucoup de temps et de fatigue, et ils devront être reconnaissants à l'auteur canadien qui, à la suite d'une longue étude pratique et de calculs ingénieux, a su leur simplifier considérablement la besogne.

Voici la proposition importante que M. Chs. Baillargé démontre aux pages 662 et suivantes de son Traité :

"De tout prisme ou cylindre droit ou oblique de toute pyramide régulière ou irrégulière, ou de tout cône droit ou oblique, de tout tronc de pyramide ou de cône compris entre bases parallèles, de la sphère, de tout onglet, secteur ou pyramides sphériques, de tout sphéroïde, de tout segment de sphère ou de sphéroïde à une seule base ou à deux bases parallèles, de tout paraboloïde ou conoïde parabolique, de tout hyperboloïde ou conoïde hyperbolique, de tout segment de parabolicoïde ou d'hyperboloïde à une seule base ou à deux bases parallèles, de tout coin ou autre tronc de prisme triangulaire, de toute partie de tel coin ou de tel prisme tronqué séparée du solide entier par un plan parallèle à l'une quelconque de ses faces latérales, de tout autre prismoïde ou cylindroïde quelconque :

"Le volume est équivalent à la somme de la surface de sa base, s'il n'y en a qu'une, ou de ses bases parallèles, s'il y en a deux, et de quatre fois la surface d'une section à demi distance entre les bases, entre la base et le sommet, ou entre les sommets opposés, suivant le cas, multipliée par un sixième de la hauteur du solide."

Autrement dit, et c'est ici la formule à retenir :

Soient A et B les bases opposées ;

Soit S une section parallèle à demi-distance entre A et B ;

Soient H la hauteur du solide, et V le volume qu'on veut évaluer, on aura toujours l'égalité suivante :

$$V = (Surf. A + Surf. B + 4 Surf. S) \times 1-6 H.$$

L'application de cette formule demande nécessairement des explications que M. Baillargé donne à la suite de la proposition énoncée plus haut ; mais ces explications une fois bien comprises, tout praticien qui saura par cœur la formule sus-mentionnée se trouvera, par là-même, dispensé d'avoir recours à un aide-mémoire quand il lui faudra mesurer le volume d'un solide quelconque, et il pourra toujours faire le mesurage avec une approximation plus que suffisante dans la pratique.

Les gens habitués aux nombreuses formules qu'on a employées jusqu'à ce jour, ne manqueront pas de faire des objections. La première aura trait, j'en suis sûr, à la difficulté d'obtenir dans certains cas, la donnée S, c. à d. une section à demi distance des bases. M. Baillargé a parfaitement prévu cela et, dans la suite de son ouvrage,—notamment aux numéros 1560, 1564, 1566, 1577, 1578 et autres,—il donne des applications toujours praticables de sa formule.

J'ai déjà dit dans l'article du 13 mai, que "le grand mérite de l'ouvrage de M. Baillargé consistait à être essentiellement pratique; qu'au Canada

plus que dans tout autre pays, bien peu de personnes ont le temps de se livrer à des études purement spéculatives, etc, etc. "M. Baillargé n'a pas perdu de vue un seul instant le but qu'il s'était proposé, et c'est pour cela dans son humble opinion, qu'il a droit à la reconnaissance de tout praticien, reconnaissance qu'aucun d'eux ne saurait lui refuser du moment où il aura étudié consciencieusement son Traité et surtout la partie qui a rapport au Toisé des solides.

"Un doute involontaire s'empara d'abord de l'esprit, lorsqu'on lit le numéro 1521; mais un examen attentif des paragraphes suivant dissipe bientôt ce doute, et l'on resta étonné à la vue d'une formule si claire, si aisée à retenir, et dont l'application est si générale. " Cette appréciation est extraite d'une lettre adressée, le 9 janvier 1867, à M. Baillargé par le Rév. M. E. Méthot, sup. du S. de Québec. Je n'aurais pas besoin, à la rigueur, de dire combien elle est exacte. La haute science de celui qui l'a donnée est une garantie suffisante. Mais, pour convaincre les plus récalcitrants, je prendrai la liberté de résumer ici les réflexions, que j'ai faites moi-même en lisant cette partie du Traité.

Dans les ouvrages publiés jusqu'à présent sur le Toisé des solides, on trouve une foule de règles différentes pour évaluer le volume des solides formés par la révolution d'une courbe du second ordre autour de son axe. Ces règles desquelles résultent autant de formules, il faut les retenir, c'est-à-dire surcharger sa mémoire, sans être bien sûr qu'elle vous sera fidèle au moment où vous aurez besoin de telle ou telle formule. La formule de M. Baillargé est générale et dispense le praticien de ce pénible effort.

De plus, elle est applicable, lorsqu'une courbe engendre un solide en tournant autour d'un axe qui n'est pas le sien, et voilà un cas qui a rarement, qui n'a presque jamais été prévu par les auteurs qui ont écrit sur la matière et dont le défaut général, sans vouloir faire injure à leur profonde science, a été d'avoir toujours trop en vue la théorie au détriment de la pratique.

J'ai constaté, avec M. Stekel, élève de M. Baillargé, et employé au bureau des travaux publics, qu'on ne fait pas mention, dans la majeure partie des Toisés, d'un sphéroïde coupé par un plan dans une direction, oblique à ses axes, cas prévu par M. Baillargé, no 1, 560 de son Traité. On ne parle pas non plus d'un parabolicoïde dans les mêmes conditions, (1,564), et encore moins d'un hyperboloïde, (1,566).

Les jaugeurs, en particulier, peuvent tirer un parti énorme de la formule de M. Baillargé, puisque la grande majorité, ou pourrait presque dire la totalité des tonneaux, barils, bouilloires, chaudières, réservoirs, etc ; et tous les vaisseaux employés habituellement à contenir des liquides, ne sont autre chose que des troncs de fuseaux circulaires, hyperboliques, paraboliques ou elliptiques, des sphéroïdes ou troncs de sphéroïdes, calottes sphériques, parabolicoïdes, hyperbolicoïdes, troncs de cônes et de conoïdes à surfaces concaves ou convexes, etc.

La formule de M. Baillargé dispense aussi le praticien de déterminer à quelle espèce de solide appartient celui qu'on se propose de mesurer, opération qui est sujette à bien des erreurs dans la prat. que.

Enfin, la même formule donne le moyen de trouver la quantité de liquide contenu dans un vase seulement en partie plein, dans quelque position que se trouve ce vase et sans avoir besoin de le changer de place, (1,577, 1578, etc.)

Je dépasserais de beaucoup les limites d'un article de journal, si je voulais énumérer tous les avantages de la découverte faite par M. Baillargé, car c'est réellement une découverte importante qui honore et l'auteur et son pays.

Je le dis franchement, à l'exemple du Rév. M. Méthot, j'ai d'abord douté de l'exactitude des calculs de M. Baillargé, et, avant d'exprimer une opinion, j'ai refait moi-même les calculs, puis consulté des hommes habiles et versés dans la pratique. Je ne fais que consigner ici leur opinion qui sera confirmée plus tard par tous ceux qui emploieront le nouveau système de mesurage.

Ai-je eu tort de dire que M. Baillargé a bien droit d'être fier de son travail?—Je ne le pense pas.—Du Journal de Québec du 20 juillet 1867.

EMM. BLAIN DE ST-AUBIN.

Ottawa, le 17 juillet 1867.

Petite Revue Mensuelle.

La grande fête de l'exposition universelle de Paris s'est terminée par la distribution des prix consistant en médailles d'or, d'argent, et bronze et mentions honorables, auxquels le Canada a eu une part très-satisfaisante. Les rôles sont de retour dans leurs capitales, qui retentissent comme de plus belle de rumeurs et de bruits de guerre. La rencontre des deux empereurs de France et d'Autriche, à Saltzbourg, préoccupe en ce moment toute l'Europe, mais plus particulièrement la Prusse et l'Allemagne; la Prusse, parce qu'elle a raison de croire à la formation d'une coalition, ayant pour but d'arrêter ses empêtements, d'empêcher l'absorption de la Bavière et des autres provinces méridionales, par la politique de M. de Bismark; et l'Allemagne parce qu'elle est la première intéressée dans ce partage de royaumes, parce qu'elle peut bien devenir le théâtre d'une guerre européenne, et payer tous les méfaits de ces grands briseurs de trônes et d'empires. Les conventions militaires qui lient la Bavière et les Grands Duchés de Bade et de Wurtemberg ne peuvent être rompues que par le tranchant de l'épée; en sorte qu'en dépit de la bienveillance et

de l'esprit de conciliation manifestés à Paris, par M. de Bismark et le roi de Prusse, on peut s'attendre à de sérieuses complications dans les mouvements de la politique européenne. La bataille de Sadowna n'est peut-être que le prélude de plus terribles drames. Cette bataille, du reste, chacun en veut à rien tranché ni rien décidé. Il n'y a eu là, à proprement parler ni vaincu ni vainqueur, c'est un échec pour l'Autriche, un avantage pour la Prusse et rien de plus. Ce n'est qu'un accident dans l'histoire de l'Europe. Nulle grande puissance ne l'accepte comme un fait accompli.

On fait aussi beaucoup de bruit autour des questions d'impérialisme, d'usurpation et de conquête, mais on en fait bien peu autour du cercueil de Maximilien. Et pourtant cette mort est un coup terrible porté au cœur de toutes les principautés de la terre, elle est de plus une défaite, une humiliation pour l'Europe, à qui l'Amérique dénie le droit de s'immiscer dans ses affaires, même au nom de la grande cause de l'humanité. Chose étonnante ! il s'est rencontré des hommes qui ont applaudi au crime de Juarez. M. Victor Hugo avait félicité le sanguinaire Méjès du succès de ses armes, tout en l'invitant à la clémence envers son auguste prisonnier. M. Félix Pyat, lui, devait aller plus loin, il devait se faire l'apologiste de l'assassinat. En 1858, il félicitait Orsini montant sur l'échafaud pour avoir tenté d'assassiner Napoléon III, aujourd'hui il baise les mains sanglantes de l'infâme Juarez. Quel siècle ! quel monde que celui où de tels meurtriers trouvent de tels courtisans !

Presque tous les rois ont pris le deuil à la mort de leur frère, mais pas un n'a porté la main à la garde de son épée. Le vent emportera par lambeaux les crépes attachés à la porte de leurs palais, le corps de Maximilien tombera en cendres sous les voûtes de l'Eglise de Mexico où il attend la sépulture ou le marché qui devra le remettre aux mains des princes de l'Europe, avant qu'un acte vigoureux et énergique ait montré au monde que l'honneur, le droit et la justice ont encore des champions sur la terre. On s'est plaint, on s'est apitoyé, on a pleuré il est vrai, mais autrefois on laissait le rôle aux femmes et les hommes savaient agir.

On dit que l'Impératrice Charlotte revient petit à petit à la santé. Si l'intelligence n'était pas le plus beau don du ciel, en vérité nous serions tentés de souhaiter à cette malheureuse princesse que jamais la Providence ne déchire les voiles qui cachent la lumière à sa raison, car le spectacle douloureux qui va s'offrir à son esprit sortant des ombres est bien pire que la folie et la mort. Cependant nous avons raison de ne pas trop nous fier à cette nouvelle du rétablissement de la santé de la princesse, car plus d'une fois de pareils bruits ont circulé sans que la guérison attendue soit venue les justifier.

Comment se fait-il que les Empereurs de France, d'Autriche, les rois de Belgique de Prusse et tant d'autres princes alliés par le sang ou par des traités à l'infortuné Maximilien ne se lèvent pas pour le venger ? — La réponse à cette question est toute écrite sur leurs fronts soucieux et chargés de doutes. Le sommet des hauteurs sociales est entouré d'épais nuages qui présagent de prochaines tempêtes. Chacun songe à ses propres intérêts, à se prémunir soi-même tout d'abord contre des dangers imminents. Il y a du malaise dans toute l'Europe. Les événements ne marchent plus et ne dépendent plus de la direction des hommes. Ils se précipitent ; la Providence paraît seule les contrôler. Sans cesse elle déjoue des calculs préparés de la main et les spéculations politiques s'opèrent sur des nuages qui disparaissent en un clin-d'œil. Personne ne peut compter sur un lendemain, et jamais on n'a vu la roue de la fortune broyer à la fois tant et de si belles destinées. Au milieu de ce chaos, la France reste néanmoins le point de mire de tous les observateurs. La Prusse n'a beau se monter sur le bout des pieds elle n'est pas encore aussi grande que sa rivale. Quand la France parle l'Europe écoute encore, et les petites puissances dans leur détresse tournent anxieusement leurs regards vers elle espérant qu'elles en obtiendront faveur ou protection. Le Danemark se jette aujourd'hui dans ses bras pour échapper à la voracité Prussienne, qui veut de tout le Schleswig ne faire qu'une seule bouchée. Il y a tout lieu de croire que l'influence de Napoléon III va pouvoir s'exercer de ce côté comme du côté du sud pour imposer des limites au dangereux agrandissement de la Prusse.

Le ciel ne se lasse pas d'éprouver la malheureuse Italie. Après la guerre, les révolutions et une agitation incessante voici venir le choléra qui sévit à Rome, et dans les environs avec la plus grande éruption. Un jour, c'est la reine douairière de Naples qui expire entre ses deux enfants dans la maladie atteints et qu'elle a soignés de ses propres mains ; un autre jour c'est le Cardinal Alfieri qui tombe frappé par le fléau et victime de son dévouement. Les populations sont plongées dans une désolation profonde et n'attendent plus de soulagement que du ciel. Car à Rome, comme partout ailleurs tous les secours humains leur ont été prodigués sans succès.

La question financière absorbe exclusivement l'attention des hommes d'état Italiens. Un instant, Garibaldi a paru réussir dans son mouvement sur Rome. Son cri de guerre " Rome ou la mort " a retenti de nouveau, mais il a rencontré l'opposition de Victor Emmanuel à qui la France donne encore un peu d'attitude en face de la révolution, et force lui a été d'ajourner encore son projet.

La Grèce nous donne un spectacle digne de l'héroïsme antique de la Grèce. Elle soutient la lutte sans s'apaiser contre des forces dix fois supérieures. La Turquie ne gagnera dans cette guerre que l'ignominie et la honte, tandis que les candiotes vont se couvrir de gloire et rentrer dans l'histoire comme des héros.

L'agitation févrière calmée en Angleterre et en Irlande se réveille encore aux Etats-Unis, mais nous avons lieu de croire que si elle tente étourdiment d'envahir de nouveau le Canada, ses projets avorteront comme ils ont avorté l'année dernière. Nous espérons qu'il va nous être permis de travailler en paix à la nouvelle organisation politique que nous impose la Confédération. De tous côtés les gouvernements locaux de chaque Province se forment sous les plus heureux auspices. Ici, dans notre Province de Québec l'Hon. M. Chauveau a été appelé par Son Excellence Sir Narcisse F. Belleau à former notre premier cabinet, dont les membres sont :

L'Hon. P. J. O. Chauveau, Premier Ministre, Secrétaire de la Province de Québec, et Ministre de l'Instruction Publique, l'Hon. Gédéon Ouimet, Procureur Général, l'Hon. Christopher Dunklin, Secrétaire-Trésorier, l'Hon. Joseph Octave Beaubien, Commissaire des Terres de la Couronne, l'Hon. Louis Archambault, Ministre d'Agriculture et Commissaire des Travaux Publics, l'Hon. Charles Boucher de Boucherville, Orateur du Conseil Législatif et l'Hon. George Irving, Solliciteur Général.

Dans les autres Provinces réunies aujourd'hui sous la dénomination de *Dominion of Canada*, les différents ministères ont été formés comme suit :

Dans l'Ontario : — l'Hon. John Sandfield Macdonald, Procureur-Général, l'Hon. John Carling, Ministre d'Agriculture et Commissaire des Travaux Publics, l'Hon. Stephen Richards, Commissaire des Terres de la Couronne, l'Hon. Matthew Crooks Cameron, Secrétaire-Provincial, l'Hon. Edmund Burke Wood, Trésorier.

Dans la Nouvelle-Ecosse : — l'Hon. Hiram Blanchard, Procureur-Général, l'Hon. Philip Carteret Hill, Secrétaire-Provincial, l'Hon. James McNab, Trésorier, l'Hon. Charles Allison, Commissaire des Mines et des Travaux Publics.

Pour ce qui est du Nouveau-Brunswick, nous avons lieu de croire, d'après les dernières nouvelles reçues que l'Hon. M. Tiller a réussi à y former l'administration, mais le personnel qui la compose ne nous est pas encore connu.

ANNONCE.

SOUS PRESSE :

À l'Imprimerie de G. E. DESBARATS, Québec.

ŒUVRES DE CHAMPLAIN

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE

DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

PAR

C. H. LAVERDIÈRE, Ptre, M. A.,

BIBLIOTHÉCAIRE DE L'UNIVERSITÉ.

6 vols. in-4to.

L'ouvrage contiendra : le Voyage aux Indes Occidentales, précédé d'une notice biographique de Champlain ; le Voyage de 1603 ; l'édition de 1613, c'est-à-dire, les Voyages à l'Acadie de 1604 à 1607, et les Voyages au Canada depuis la fondation de Québec en 1608 jusqu'en 1613, avec fac-simile photolithographique de toutes les cartes et vignettes, y compris la magnifique Grande Carte de 1612, et la Petite Carte de 1613, en son vray méridien (les deux tirages) ; le Quatrième Voyage ; l'édition de 1619, avec le frontispice gravé et les vignettes ; l'édition de 1632, première et seconde partie, avec la Grande Carte et sa Table ; le Traité de la Marine ; le Catechisme huron du P. Brebeuf ; l'Oraison Dominicale traduite en montagnais par le P. Massé ; une Dissertation sur les Cartes de Champlain ; un Dictionnaire topographique du Canada ancien ; des Pièces justificatives, et une Table générale des œuvres de Champlain.

Cette nouvelle édition, imprimée en caractères antiques, sur papier superfine, est une reproduction fidèle des éditions originales, avec notes au bas des pages.

On peut souscrire à Québec, chez MM. Garant et Trudelle, libraires ; à Ottawa, Imprimerie de la Reine ; à New-York, chez M. John-Gilmory Shea, 83, Centre Street ; à Londres, chez M. Ed. G. Allen, 12, Tavistock Row, Covent Garden ; à Paris, chez M. Gustave Bossange, 25, Quai Voltaire.

Prix de l'ouvrage broché : \$15 (monnaie du Canada), ou £3 sterl.

LA SOUSCRIPTION EST OUVERTE D'ICI AU 1^{er} DÉCEMBRE 1866 APRÈS CETTE ÉPOQUE, LE PRIX SERA DOUBLE.

On peut aussi souscrire à Montréal, chez MM. Fabre & Gravel, J. B. Rolland & Fils, et Dawson, Frères, Libraires.

Typographie d'EBELINE SÉNÉCAL 6, 8, et 10, Rue St. Vincent, Montréal.